

● HADJ 1448H
Le Président
Tebboune attribue
2.000 carnets de hadj
aux inscrits âgés de
70 ans et plus (P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LANCEMENT DE FORMULES DE FINANCEMENT POUR LE RENOUVELLEMENT DES AUTOBUS

Une mesure saluée par les professionnels



(P4)

COOPÉRATION ALGÉRO-MALIENNE

Vers une nouvelle dynamique économique au service du Sahel

Les relations algéro-maliennes s'orientent aujourd'hui vers une nouvelle dynamique, enracinée dans un héritage historique et fraternel profond, mais résolument tournée vers l'avenir. Au-delà des liens de solidarité et de bon voisinage qui unissent Alger et Bamako depuis l'indépendance, les deux pays frères s'attachent désormais à bâtir un partenariat économique concret, fondé sur des bases solides et mutuellement bénéfiques. Cette volonté commune répond à une urgence : faire du Sahel un espace de développement, de stabilité et de prospérité partagée, loin des logiques de crise et d'insécurité qui ont trop longtemps freiné son essor.

(Lire en Page 3)



● DES B2B À L'OCCASION DE AGRA 2026

Tisser des partenariats et commercialiser les produits algériens au-delà des frontières

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

Le génocide sioniste contre Gaza se poursuit et le bilan des victimes s'alourdit

(P12)

L'artiste palestinien Sliman Mansour meurt à 79 ans



L'artiste palestinien emblématique Sliman Mansour, dont l'œuvre est devenue un symbole de l'identité, de la mémoire et de la résistance palestiniennes, est décédé à l'âge de 79 ans, a annoncé sa famille lundi soir.

« Le dernier chapitre a été écrit », a déclaré sa famille dans un communiqué. « Le cœur plus lourd que les mots ne peuvent l'exprimer, nous annonçons que notre père bien-aimé est décédé. »

« Au monde, il laisse une vie remplie de beauté, de mémoire et un héritage qui continuera de vivre à travers tous ceux qu'il a touchés », a-t-elle ajouté.

La famille a indiqué que les détails concernant les funérailles et la cérémonie commémorative seraient annoncés ultérieurement.

Né en 1947 dans la ville de Birzeit, près de Ramallah, en Cisjordanie occupée, Mansour était l'une des figures les plus importantes de l'art palestinien moderne. Il exerçait comme peintre, sculpteur, écrivain et caricaturiste.

Pendant plus de cinq décennies, ses œuvres ont documenté la lutte palestinienne, le déplacement, l'attachement à la terre et la mémoire culturelle, en s'appuyant sur des symboles issus de l'histoire, du patrimoine et de la vie quotidienne palestiniens.

Dans un entretien accordé à Anadolu en 2024, Mansour avait expliqué qu'il considérait l'art comme un moyen de « réhumaniser » les Palestiniens face aux tentatives des « Israéliens et de l'Occident » de les déshumaniser.

« En tant qu'artistes et personnes qui œuvrent dans le domaine de la culture, notre rôle est de réhumaniser le peuple palestinien », avait-il déclaré.

Mansour plaçait souvent la terre au centre de son œuvre, affirmant : « Tout le monde se bat pour la terre, et la terre est ma principale source d'inspiration. »

Parmi ses œuvres les plus connues figure The Camel of Hardships (« Le chameau des épreuves »), qui représente un Palestinien âgé portant Jérusalem sur son dos. Cette image est devenue l'un des symboles les plus reconnaissables de la résilience palestinienne.

Dans le même entretien, Mansour avait adressé ce message aux Palestiniens vivant hors de leur patrie : « N'oubliez pas la Palestine, et la Palestine est belle. »

« Dans mon art, il n'y a aucun message de haine. C'est la beauté et l'amour », avait-il déclaré.

Tornade dans l'Aude : Laurent Nuñez exprime son soutien aux habitants de Pomas

Le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a exprimé mardi son soutien aux habitants de Pomas, dans l'Aude, après le passage la veille d'une tornade d'une « rare violence ». « Je veux dire tout mon soutien aux habitants confrontés à cette épreuve », a-t-il écrit sur le réseau social américain X. Le ministre a également salué « la mobilisation immédiate », sous l'autorité du préfet, des sapeurs-pompiers, des forces de sécurité intérieure, des bénévoles des associations agréées de sécurité civile, des services de l'État et des élus locaux, « pleinement engagés pour porter secours aux sinistrés et sécuriser les zones touchées ». Les deux personnes portées disparues après le passage de la tornade ont été retrouvées légèrement blessées sous les décombres d'une habitation, a annoncé mardi matin le porte-parole de la Sécurité civile, Frédéric Arrault. « Deux personnes ensevelies sous les décombres d'une maison ont été retrouvées légèrement blessées par les sapeurs-pompiers et ont été prises en charge », a-t-il déclaré sur RTL. Aucun décès n'a été signalé.

Au total, 41 personnes ont été prises en charge et ont transité par le poste de rassemblement des victimes, parmi lesquelles 15 ont été évacuées vers un centre hospitalier, selon le dernier bilan communiqué lundi à 22 h 30 par la préfecture de l'Aude.

Une femme enceinte, ensevelie lors de l'effondrement d'un mur mais protégée par son canapé, a notamment été transportée à l'hôpital. L'état de santé de son bébé n'était pas connu dans l'immédiat.

La tornade a frappé vers 17 h 20 ce village d'environ 1 000 habitants, situé au sud de Carcassonne. Environ 600 personnes ont été évacuées et 300 habitations ont été endommagées, certaines présentant des toitures arrachées ou des murs effondrés.

La responsable européenne du numérique met en garde contre le risque d'une perte de contrôle humain sur l'IA

Henna Virkkunen, vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée de la souveraineté technologique, de la sécurité et de la démocratie, a mis en garde mardi contre les risques liés à une éventuelle perte de contrôle humain sur l'intelligence artificielle (IA).

Virkkunen a déclaré au radiodiffuseur finlandais Yle que l'Union européenne considérait la possibilité que les humains perdent le contrôle de l'IA comme l'un des risques les plus graves en matière de sécurité.

« Ces technologies progressent si rapidement que des garde-fous sont indispensables », a-t-elle déclaré.

Virkkunen a souligné la nécessité de veiller à ce que ces technologies fonctionnent dans le respect de certaines contraintes de sécurité, avec un contrôle humain conservé en dernier ressort.

Elle a également souligné l'importance pour l'UE de traiter les risques potentiels par la réglementation, en évoquant le règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act), qui impose aux fournisseurs d'évaluer en permanence les risques et de maintenir des mécanismes de sécurité spécifiques.

« Je ne dirais pas que j'en ai peur, mais bien sûr, c'est un risque qui a été pris en compte, et qui doit continuer à l'être. Nous devons nous assurer que les modèles d'IA sont sûrs et qu'ils font l'objet d'une évaluation et d'un suivi continus, y compris après leur mise sur le marché », a déclaré Virkkunen.

Elle a réitéré la nécessité d'une coopération internationale, soulignant que les acteurs internationaux tiennent compte des réglementations européennes.

« De cette manière, l'Europe contribue également à établir les normes en matière d'IA », a-t-elle déclaré.



Venezuela : le bilan des séismes s'alourdit à 6 509 morts



Le bilan des deux puissants séismes qui ont frappé le Venezuela à la fin du mois de juin s'est alourdi à 6 509 morts, a annoncé le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodríguez.

Le responsable a communiqué ce nouveau bilan lundi sur la plateforme sociale américaine X, alors que les autorités poursuivent les opérations de reconstruction après cette catastrophe.

Les équipes de secours ont sauvé 6 462 personnes depuis les séismes, a-t-il précisé.

Au total, 226 696 personnes ont été prises en charge dans les hôpitaux du pays sud-américain, d'après le dernier bilan.

Les autorités ont évalué 60 785 logements. Parmi eux, 35 545 restent habitables, 14 239 font l'objet de restrictions et 11 001 sont considérés comme présentant un risque élevé.

Le gouvernement a remis 335 nouveaux logements aux familles déplacées par la catastrophe, a indiqué Jorge Rodríguez.

Les opérations de déblaiement se poursuivent également. Les équipes ont évacué 600 790,70 tonnes de débris, soit 28,61 % du volume total estimé, a-t-il ajouté.

Les deux séismes de magnitude 7,2 et 7,5 ont frappé le Venezuela le 24 juin, provoquant des destructions massives et conduisant les autorités à adopter des mesures d'urgence nationales.

Bangladesh : 16 représentations diplomatiques rappellent le droit des Rohingyas au retour en Birmanie

À l'occasion du neuvième anniversaire de l'exode massif des Rohingyas vers le Bangladesh, 16 représentations diplomatiques à Dacca, dont celles du Royaume-Uni, de l'Australie, du Canada et de l'Union européenne, ont rappelé mardi leur droit de retourner dans leur pays d'origine, la Birmanie. Le Bangladesh accueille environ 1,2 million de Rohingyas persécutés sur la côte sud-est de Cox's Bazar. Ces derniers avaient commencé à franchir la frontière le 25 août 2017 pour fuir une répression brutale menée par l'armée birmane. Neuf ans après cet exode massif, le conflit s'intensifie toutefois dans l'État de Rakhine et les besoins humanitaires augmentent, ont indiqué les représentations étrangères dans une déclaration commune.

« L'aggravation de l'insécurité, les frappes aériennes contre les infrastructures civiles ainsi que les blocages imposés par les autorités birmanes à l'aide et au commerce accentuent la crise humanitaire », précise le texte, publié à l'occasion de la Journée de commémoration du génocide des Rohingyas, observée le 25 août. Cette instabilité provoque de nouveaux déplacements vers le Bangladesh et dans l'ensemble de la région, entraînant des pertes humaines tragiques lors de traversées maritimes dangereuses, poursuit la déclaration. Les conditions actuelles ne permettent pas un rapatriement volontaire, sûr, digne et durable. Les représentations diplomatiques ont estimé que la création des conditions nécessaires au retour des Rohingyas nécessiterait une approche stratégique, coordonnée et à long terme afin de traiter les causes profondes des déplacements, de rétablir la confiance entre les communautés et de favoriser la paix et la stabilité en Birmanie. Elles ont également assuré qu'elles continueraient à travailler avec le Bangladesh afin de créer les conditions permettant un rapatriement. « Alors que cette crise entre dans sa dixième année, nous devons veiller à ce que le peuple rohingya ne soit pas oublié. Nous continuerons à faire entendre la voix des communautés rohingyas, à œuvrer en faveur de la justice et de l'obligation de rendre des comptes, et à travailler avec le Bangladesh et les partenaires internationaux pour maintenir le soutien mondial », conclut la déclaration.

COOPÉRATION ALGÉRO-MALIENNE

Vers une nouvelle dynamique économique au service du Sahel

Les relations algéro-maliennes s'orientent aujourd'hui vers une nouvelle dynamique, enracinée dans un héritage historique et fraternel profond, mais résolument tournée vers l'avenir. Au-delà des liens de solidarité et de bon voisinage qui unissent Alger et Bamako depuis l'indépendance, les deux pays frères s'attachent désormais à bâtir un partenariat économique concret, fondé sur des bases solides et mutuellement bénéfiques. Cette volonté commune répond à une urgence : faire du Sahel un espace de développement, de stabilité et de prospérité partagée, loin des logiques de crise et d'insécurité qui ont trop longtemps freiné son essor. Cette nouvelle trajectoire se traduit d'abord par une relance du dialogue politique au plus haut niveau. La visite de travail effectuée lundi en Algérie par le Premier ministre malien, M. Abdoulaye Maïga, à peine deux semaines après son entretien téléphonique avec son homologue algérien M. Sifi Ghrieb, en est l'illustration. Lors de cet échange, les deux dirigeants ont réaffirmé leur attachement aux relations de fraternité et de solidarité unissant les deux peuples, et leur volonté d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale. Le maintien des canaux de communication et l'aplanissement des obstacles deviennent ainsi la règle, dans une logique de dialogue, de réconciliation et de respect mutuel.

L'engagement de l'Algérie à préserver et à renforcer ses liens avec le Mali s'est aussi matérialisé par la décision du Président Abdelmadjid Tebboune de nommer en juillet dernier M. Kamel Retieb ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Bamako. Un signal fort pour rétablir les relations algéro-maliennes dans leur "trajectoire historique naturelle". C'est sur cette base politique et de confiance retrouvée que doit désormais se construire le volet économique du partenariat. L'enjeu est de taille : développer des projets structurants dans les infrastructures,

l'énergie, l'agriculture, le commerce transfrontalier et la formation, pour faire de la région sahélo-saharienne un pôle d'intégration. En unissant leurs atouts — la stabilité et l'expérience industrielle de l'Algérie, le potentiel humain et agricole du Mali — les deux pays veulent prouver que la coopération sud-sud est la clé pour relever les défis du Sahel et servir les intérêts des deux peuples, mais aussi de l'ensemble du continent africain.

Cette décision fait suite au retour de l'ambassadeur de la République du Mali en Algérie, et à la réouverture de son espace aérien aux vols en provenance ou à destination de l'Algérie.

Dans cette démarche, les deux parties s'emploient à renforcer les moyens de coordination et à activer les mécanismes bilatéraux liés aux divers domaines de coopération, au mieux de leurs intérêts communs. Les efforts continus pour relancer les mécanismes de coopération algéro-malienne viennent concrétiser la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la dimension africaine de l'Algérie, soulignant, à maintes occasions, que "l'Algérie a toujours été un pays frère pour le Mali".

La déclaration du président de la République exprime clairement la position constante de l'Algérie en faveur de l'unité du Mali, peuple et institutions. L'Algérie poursuit ainsi ses démarches diplomatiques visant à renforcer la coordination sécuritaire avec la partie malienne, loin de toutes formes d'ingérence dans les affaires intérieures de ce pays voisin, en concrétisation de la doctrine ancrée de l'Etat algérien.

L'objectif du renforcement de la coordination sécuritaire entre les deux pays demeure lié à la lutte contre le phénomène du terrorisme dans la région du Sahel, ainsi qu'à la lutte contre l'extrémisme et la criminalité transfrontalière, avec l'ambition d'œuvrer au développement des relations économiques et commerciales, en créant un environnement propice et favorable à la promotion de la coopération frontalière et au

développement du continent.

LE PREMIER MINISTRE MALIEN : L'HISTOIRE COMMUNE DE L'ALGÉRIE ET DU MALI, UN POINT DE DÉPART POUR S'INSCRIRE DANS LA MARCHÉ DE LA MODERNITÉ ET DU PROGRÈS

Le Premier ministre, chef du Gouvernement de la République du Mali, M. Abdoulaye Maïga, a souligné, hier lundi à Alger, que l'Algérie et le Mali partageaient une histoire commune qui constitue un point de départ pour s'inscrire dans la marche de la modernité et du progrès, à la faveur de la conviction des dirigeants des deux pays quant à la nécessité d'œuvrer à faire de la région un espace de paix affranchi de toute forme de colonialisme et de domination. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Maïga, qui a effectué une visite de travail en Algérie, a indiqué que le président de la République lui a prodigué, lors de cette rencontre, de «sages conseils», relevant que «l'histoire commune des deux pays constitue un acquis et un point de départ pour s'inscrire dans la marche de la modernité et du progrès». Il a ajouté être venu en Algérie porteur d'un message du Général d'armée Assimi Goïta, président de la Transition, chef de l'Etat du Mali, «à travers lequel il remercie son frère, son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune, pour l'invitation qu'il lui a adressée à effectuer une visite officielle en Algérie».

Il a, à ce propos, précisé que le président Goïta considérerait cette invitation comme «une marque d'affection et de considération à son endroit et à l'endroit du peuple malien frère», soulignant qu'«il a naturellement marqué son accord pour effectuer cette visite officielle en Algérie, si Dieu le veut, la date devant être fixée par les canaux diplomatiques habituels». Le président Assimi Goïta a rappelé, dans son message que «le constat a été fait clairement

que l'Algérie et le Mali partagent la géographie», reprenant, dans ce contexte, la déclaration du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon laquelle «nous ne pouvons pas changer la réalité géographique, ni s'en éloigner». A ce propos, M. Maïga a affirmé que «les deux nations sont condamnées à avancer ensemble et à œuvrer dans le sens de la prospérité des deux peuples». Le Premier ministre malien a également évoqué les liens historiques profonds qui unissent les deux peuples, engagés à lutter contre le néocolonialisme et à se battre pour la dignité de l'Africain de manière générale. Il a souligné que «cette Histoire, à la fois proche et lointaine, peut servir de capital pour que nos deux pays s'inscrivent dans la marche de la modernité et du progrès».

Il a cité, dans ce sens, les universités de «Madaure» et de «Tombouctou», considérées comme de «véritables carrefours de diffusion du savoir dans le monde».

Après avoir évoqué les «défis multiformes» auxquels l'Algérie et le Mali sont confrontés, il a rappelé «la conviction partagée des dirigeants des deux pays de faire de la région un havre de paix, débarrassé de toute forme de néocolonialisme, d'hégémonie et de terrorisme, garantissant, ainsi, un développement durable au profit de ses peuples». Rappelant l'entretien téléphonique «fructueux» qu'il avait eu, deux semaines plus tôt, avec le Premier ministre M. Sifi Ghrieb, sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, M. Maïga a rassuré que «le Mali ne ménagera, sous la direction de son Excellence, le président Assimi Goïta, aucun effort pour concrétiser cette vision partagée de nos deux leaders, pour l'intérêt de nos peuples». Enfin, le Premier ministre malien a salué la position du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a réitéré que «l'Algérie ne s'ingérera jamais dans les affaires intérieures du Mali et fera en sorte que le respect de la souveraineté des Etats constitue une des conditions fondamentales de cette vision partagée par les deux parties». Il a relevé, en outre, que «cette vision ne concerne pas uniquement le Mali, mais est prônée, également, par le Président du Niger, le Général d'armée Abdourahamane Tiani, et le président du Burkina Faso, M. Ibrahim Traoré, dans le cadre de l'Alliance des Etats du Sahel».

Le Premier ministre, chef du Gouvernement de la République du Mali, M. Abdoulaye Maïga, a quitté Alger, lundi soir, au terme de la visite de travail qu'il a effectuée à la tête d'une importante délégation.

M. Abdoulaye Maïga a été salué, à son départ à l'Aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Accélérer les chantiers stratégiques et renforcer la production nationale des produits pharmaceutiques

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans la consolidation de son industrie pharmaceutique. Lundi, le Directeur général du groupe public Saïdal, Younes Bouarara, a effectué une visite d'inspection du projet d'usine de production de matières premières pour antibiotiques dans la commune de Harbil, à Médéa. Une visite qui traduit la volonté des pouvoirs publics d'accélérer les chantiers stratégiques et de réduire la dépendance du pays aux importations.

Cette sortie sur le terrain s'inscrit en application directe des directives du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri. L'enjeu est clair : renforcer la souveraineté pharmaceutique nationale et alléger la facture d'importation, notamment en ce qui concerne les antibiotiques, des produits hautement stratégiques et souvent soumis aux tensions du marché international. Le projet de Harbil ne se limite pas à une simple extension des capacités. Il constitue un tournant pour le groupe Saïdal. L'usine est conçue pour produire localement des matières premières actives destinées aux antibiotiques, une étape décisive pour passer d'un modèle de formulation à un modèle d'intégration industrielle complète. Dès sa mise en service, cette unité permettra d'accroître significativement les capacités nationales de production et de sécuriser une partie essentielle de la chaîne d'approvisionnement. Au-delà de la couverture du marché national, le groupe vise désormais plus loin. Selon le communiqué du ministère, ce projet s'inscrit dans la stratégie de Saïdal visant à développer progressivement ses capacités de production pour renforcer sa présence sur les marchés extérieurs. L'ambition affichée est de positionner Saïdal comme un acteur industriel régional majeur, capable d'atteindre à terme un chiffre d'affaires proche d'un milliard de dollars. Cette dynamique s'aligne parfaitement avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui fait du développement d'une industrie pharmaceutique locale forte une priorité nationale. L'objectif est double : garantir la sécurité sanitaire et pharmaceutique du pays et créer une base industrielle exportatrice.

Le groupe Saïdal a réaffirmé à cette occasion son engagement à accélérer le rythme de réalisation des projets stratégiques et à en assurer un suivi rigoureux sur le terrain. La visite de Harbil illustre cette nouvelle méthode : moins de discours, plus d'actions concrètes pour livrer des unités de production dans les délais.

Avec l'usine de Médéa, l'Algérie se dote d'un maillon manquant de son écosystème pharmaceutique. En produisant ses propres matières premières, le pays réduit sa vulnérabilité, maîtrise mieux ses coûts et gagne en autonomie. C'est un pas important vers un objectif plus large : faire de l'Algérie un hub pharmaceutique pour l'Afrique et le monde arabe, capable de produire, d'innover et de répondre aux besoins sanitaires de la région.

R. N.

ANIE

Saad Arous nouveau président

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, lundi, deux décrets présidentiels, mettant fin, en vertu du premier, aux fonctions de M. Karim Khelfane en qualité de président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élec-

tions (ANIE), et nommant, par le second, M. Saad Arous à la présidence de l'Autorité nationale, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, deux décrets présidentiels, mettant fin, en vertu du premier,

aux fonctions de M. Karim Khelfane en qualité de président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, et nommant, par le second, M. Saad Arous à la présidence de l'Autorité nationale indépendante des élections", lit-on dans le communiqué.

R. N.

HADJ 1448H

Le président Tebboune attribue 2.000 carnets de hadj aux inscrits âgés de 70 ans et plus

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'attribuer un quota de 2.000 carnets de hadj au profit des personnes inscrites au tirage au sort pour la saison 1448h/2027, âgées de 70 ans et plus, qui ont participé dix fois au tirage au sort mais n'ont pas eu la chance d'accomplir le pèlerinage, a indiqué hier lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. «Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports porte à la connais-

sance de l'ensemble des citoyennes et des citoyens inscrits au tirage au sort pour le pèlerinage de la saison 1448H/2027, âgés de 70 ans et plus, qui se sont inscrits dix fois et n'ont pas été sélectionnés lors du tirage au sort ordinaire effectué samedi 15 août 2026, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de leur attribuer un quota de 2.000 carnets de hadj», lit-on dans le communiqué.

La décision du président de la République procède de «son souci d'offrir à cette catégorie de citoyens une chance supplémentaire d'accom-

plir le pèlerinage», souligne le communiqué. Le tirage au sort pour les personnes concernées par cette opération «aura lieu samedi 29 août 2026, au niveau des sièges de wilaya ou de tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales, en présence des personnes concernées ou de leurs représentants», précise le ministère. «Ce tirage au sort est exclusivement réservé aux citoyens remplissant les deux conditions relatives à l'âge et au nombre d'inscriptions antérieures susmentionnées», souligne le communiqué.

R. N.

LANCEMENT DE FORMULES DE FINANCEMENT POUR LE RENOUVELLEMENT DES AUTOBUS

Une mesure saluée par les professionnels

Six banques publiques ont lancé une nouvelle formule de financement destinée aux professionnels du transport collectif de voyageurs, leur permettant d'acquérir de nouveaux autobus via un crédit bancaire couvrant jusqu'à 90 % du coût total du véhicule, une mesure saluée par les professionnels, dans la mesure où elle contribuera à offrir des conditions plus professionnelles et plus sûres pour l'activité de transport et le citoyen.

Cette nouvelle offre de financement, que vient de lancer le CPA, la BADR, la CNEP-Banque, la BEA, la BNA et la BDL, s'inscrit dans le cadre de la décision des pouvoirs publics visant le retrait progressif des autobus dépassant 30 ans du parc national et l'amélioration des conditions de transport. Ces facilitations s'ajoutent à l'ensemble des mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics destinées à offrir toutes les conditions optimales pour le transport de voyageurs, notamment après la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'im-

portation de 10.000 nouveaux bus. Le produit bancaire, disponible sous les formules classique et islamique, s'adresse aux professionnels du transport (personnes physiques et morale), et peut couvrir 90 % du coût de l'autobus, toutes taxes comprises, avec un apport personnel de 10 %, le remboursement du crédit s'effectuant sur une durée de 10 ans avec possibilité d'un différé de 6 mois.

Les établissements bancaires publics ont invité les professionnels souhaitant bénéficier de ce dispositif de financement à se rapprocher de leurs agences dans les meilleurs délais pour plus d'informations et de précisions. En parallèle, la récupération et le démantèlement des autobus vétustes sont assurés, ainsi que la récupération de leurs composants notamment le fer, en vue de leur réintégration dans le cycle industriel, par la Société nationale de récupération et de valorisation, filiale du Groupe SNS. A cet égard, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), par la voix de son président Hocine Bouraba, a salué les mesures prises pour accompagner les transporteurs, en ce sens qu'elles contribuent à améliorer les conditions d'exercice de leur activité. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouraba a souligné que cette nouvelle disposition permettra aussi d'accélérer le rythme de renouvellement du parc national, notamment à travers la suppression de la TVA du coût du bus, ainsi que le bénéfice pour les concernés du soutien de l'Etat de 20 %, en plus des facilitations bancaires accordées aux transporteurs.



DE NOUVEAUX BUS POUR 16 WILAYAS

L'opération de renforcement et de renouvellement du parc de transport urbain et suburbain se poursuit à travers plusieurs wilayas du pays, après une première phase ayant concerné Alger, Oran, Constantine et Annaba.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur le renouvellement du parc national de transport à hauteur de 10 000 bus. Elle est menée sous la supervision et le suivi du ministre Saïd Sayoud. Selon un communiqué du ministère, la nouvelle phase concerne les wilayas de Chlef, Bouira, Tlemcen, Tizi-Ouzou,

Saïda, Sidi Bel-Abbès, Médéa, Mascara, Boumerdès, Aïn Defla, Batna, Biskra, Djelfa, Skikda, El Tarf et El Oued.

Les bus distribués sont de nouveaux véhicules modernes, disponibles en différentes capacités et répondant aux normes en vigueur. Leur mise en service vise notamment à améliorer les conditions de transport et la qualité du service proposé aux citoyens. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de renforcement et de renouvellement du parc de transport public, avec pour objectif de moderniser les lignes de transport et d'améliorer progressivement le transport urbain et suburbain à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Hamza B.

DES B2B À L'OCCASION DE AGRA 2026

Tisser des partenariats et commercialiser les produits algériens au-delà des frontières

L'Algérie poursuit sa participation au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation Agra 2026 en Slovénie qui a débuté le 22 août 2026. Son pavillon a enregistré une forte affluence de visiteurs et d'entreprises. Ainsi, selon un communiqué du ministère du Commerce extérieur, la quatrième journée de cet événement international a été marquée par une série de rencontres bilatérales entre les entreprises algériennes et leurs homologues des différents pays participants. Ces rencontres ont permis d'explorer les perspectives de coopération et de partenariat, et de présenter les produits algériens et leurs atouts concurrentiels. Elles ont également permis d'explorer de nouvelles opportunités de partenariats commerciaux. Accroître la présence des produits algériens sur les marchés étrangers, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et les secteurs connexes. Ces rencontres ont permis de présenter les produits algériens et leurs atouts concurrentiels ainsi que d'explorer les perspectives de coopération et de partenariat avec leurs homologues étrangers.

C'est le cas par exemple, de la Chambre nationale d'Agriculture (CNA) qui a fait la promotion active des produits agricoles et agroalimentaires algériens à forte valeur ajoutée dont la mise en avant du savoir-faire agricole et des produits du terroir algérien pour conquérir de nouveaux marchés et encourager les partenariats. La CNA a donc fait la

promotion de sa labellisation en mettant en avant sa collaboration sur des cahiers des charges-types pour certifier l'origine et la qualité de produits phares (dattes, huile d'olive, etc.). De ses produits phares, on cite les dattes et notamment la variété Deglet Nour ; l'huile d'olive et ses produits d'excellence du terroir ; le miel et agroalimentaire avec diverses productions locales issues de l'agriculture et de l'artisanat.

D'autre part, il y a eu également l'exposition des produits de base de caroube du groupe industriel SARL Boublenza qui ont été également exposés lors du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation AGRA 2026 à Gornja Radgona, en Slovénie, où l'Algérie était l'invitée d'honneur. Là, il y a lieu de faire remarquer que M. Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, mandaté par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune pour représenter l'Algérie à cet événement majeur, s'est présenté devant le stand du groupe Boublenza témoignant de la reconnaissance officielle accordée à l'excellence et au savoir-faire algérien dans la filière de la caroube — un produit du terroir dont notre pays est aujourd'hui l'un des principaux exportateurs mondiaux.

Il est très important de signaler les principaux produits exposés par le groupe Boublenza avec la poudre de caroube qui est une alternative naturelle et économique utilisée pour remplacer le cacao ou réduire le sucre dans la

pâtisserie, la chocolaterie et les boissons. Il faut aussi citer l'extrait de caroube. Ce produit 100 % naturel sans sucres ajoutés, riche en fibres, en antioxydants et en sucres naturels.

Sans oublier la Pulpe et les graines du caroube qui sont des matières premières transformées pour l'industrie agroalimentaire et la nutrition animale. Enfin, il faut aussi ajouter à ces produits, les ingrédients fonctionnels qui sont des dérivés de caroube adaptés aux compléments alimentaires, aux produits infantiles et aux formulations sans caféine. Ainsi donc et avec la

présence des entreprises algériennes dans ce salon international de l'agriculture et de l'alimentation AGRA 2026 en Slovénie où, l'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur à cette édition, avec 19 entreprises représentées sous l'égide et l'organisation du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Cette participation s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale visant à valoriser les capacités agricoles et agroalimentaires algériennes, à faire connaître la diversité et la qualité de nos produits sur les marchés européens,

et à tisser de nouveaux partenariats économiques entre l'Algérie et la Slovénie.

C'est ainsi que le pavillon algérien continue de susciter un vif intérêt auprès des visiteurs et des professionnels, qui ont manifesté un grand intérêt pour les produits algériens exposés. Ceci témoigne de l'importance de la participation de l'Algérie à cet événement international pour la promotion des produits nationaux et l'ouverture de nouvelles perspectives aux entreprises algériennes.

Saïd Ben

ALGÉRIE-OMAN

Accord pour le lancement de l'extension de l'usine de la société algéro-omanaise des engrais à Arzew

Le ministère des Hydrocarbures a annoncé, dimanche dans un communiqué, être parvenu à un accord avec le groupe omanais Suhail Bahwan Holding pour le lancement de l'extension de l'usine de la société algéro-omanaise des engrais (AOA) à Arzew (Oran), en vue d'augmenter sa capacité de production de 50%. Les deux parties sont parvenues à cet accord lors de l'audience accordée, dimanche au siège du ministère, par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, au président du Conseil d'administration du groupe Suhail Bahwan Holding, Cheikh Saad Suhail Bahwan, et à l'ambassadeur du Sultanat d'Oman auprès de l'Algérie, Saïf bin Nasser bin Rashid Al-Badai, en présence du P-DG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, et de cadres du ministère.

Cette rencontre, qui intervient à l'issue d'un processus continu de rencontres et de consultations techniques et commerciales approfondies menées durant l'année écoulée, a été couronnée par "l'accord officiel pour passer de la phase des discussions et des études à celle de la concrétisation effective sur le terrain du projet d'extension de l'usine de la société AOA dans la zone industrielle d'Arzew", a précisé le ministère dans son communiqué.

Cet accord permettra d'entamer les démarches exécutives et de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation du projet sur le terrain, a ajouté le communiqué, soulignant que le projet d'extension prévoit l'installation d'une nouvelle ligne de production permettant d'augmenter la capacité de production de 50%. Dans ce cadre, les deux parties ont adopté le plan d'action relatif au lancement effectif de l'augmentation des capacités de production de l'usine, notamment pour l'ammoniac et l'urée, dans l'objectif d'accroître la valeur ajoutée des ressources nationales et de promouvoir les industries de transformation.

A cette occasion, M. Arkab a souligné "l'engagement du secteur à assurer un accompagnement total et à lever tous les obstacles afin d'accélérer la cadence de réalisation de ce projet stratégique commun entre le groupe Sonatrach et le groupe omanais et d'entamer la mise en œuvre de l'extension conformément à l'échéancier établi". Les deux parties ont, par la même occasion, salué "la profondeur et la solidité des relations fraternelles et historiques privilégiées unissant l'Algérie et le Sultanat d'Oman", ainsi que "la dynamique positive qui caractérise cette coopération bilatérale, reflétant la volonté politique sincère des dirigeants des deux pays de bâtir un partenariat stratégique exemplaire, fondé sur la complémentarité économique et les intérêts mutuels".

R. N.

Pour un partenariat gagnant gagnant entre l'Algérie et l'Inde

Professeur des universités , expert international docteur d'Etat en management stratégique 1974 Abderrahmane Mebtoul

Les relations diplomatiques entre l'Inde et l'Algérie ont été établies en juillet 1962, année où l'Algérie a accédé à l'indépendance. Depuis lors, les relations entre les deux pays sont cordiales. L'Inde a soutenu le mouvement de libération algérien dès ses débuts. L'une des principales forces motrices de la lutte pour la libération de l'Algérie, le Front de libération nationale (FLN), avait un bureau en Inde à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Après l'indépendance, les deux pays ont fait partie du Mouvement des non-alignés (MNA) et ont partagé la solidarité des pays en développement. Ils se soutiennent mutuellement sur les questions bilatérales et multilatérales. L'Inde et l'Algérie disposent d'un mécanisme de commission mixte (MCM) pour traiter de manière exhaustive la coopération bilatérale. Ce mécanisme a été établi par un accord en 1981 afin de traiter les questions bilatérales et les questions d'intérêt commun. La 9e réunion conjointe des ministres des Affaires étrangères (RCME) s'est tenue les 25 et 26 mai 2015 à Alger. Elle était coprésidée par Mme Nirmala Sitharaman, alors ministre indienne du Commerce et de l'Industrie, et M. Boudjema Talai, alors ministre algérien des Transports. La 10e RCME devrait se tenir en Inde au niveau des ministres des Affaires étrangères. Les aspects fonctionnels sont couverts par des consultations régulières entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays. La 7e consultation a été coprésidée par Mme Neena Malhotra, secrétaire (Sud) du ministère indien des Affaires extérieures, et M. Lounes Magramane, secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le 29 mars 2026 à Alger.

1.-Accords bilatéraux

L'Inde a signé les protocoles d'accord/accords suivants avec l'Algérie: (i) Protocole d'accord entre All India Radio (AIR) et la Radio nationale algérienne, signé en 2015 (ii) Protocole d'accord entre Doordarshan et la Télévision nationale algérienne, signé en 2015 (iii) Accord de coopération spatiale signé entre l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) le 19 septembre 2018 (iv) Accord d'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service, entré en vigueur le 1er octobre 2021 (v) Accord de coopération militaire signé le 3 novembre 2024 L'Inde et l'Algérie ont signé un accord de coopération dans le domaine des sciences, des technologies et des applications spatiales le 19 septembre 2018. Cet accord, ratifié par les deux parties, est entré en vigueur. La signature a eu lieu lors de la visite du directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) au siège de l'ISRO à Bengaluru. Au cours de cette visite, le directeur général de l'ASAL s'est entretenu avec les responsables de l'ISRO au sujet de domaines de coopération spécifiques, tels que les applications de prévision

des récoltes à partir d'images satellitaires, les méthodologies d'évaluation de l'énergie solaire, la plateforme Bhuvan pour l'Algérie et les systèmes de gestion des catastrophes. Auparavant, l'Inde avait lancé quatre satellites [trois micro-satellites (ALSAT-1B, ALSAT-2B et ALSAT-1N) et un nano-satellite] pour l'Algérie le 26 septembre 2016, dans le cadre d'un accord commercial, à l'aide du lanceur indien PSLV C-35 depuis Sriharikota.

2.-Echanges de visites de haut niveau ont eu lieu entre les dirigeants des deux pays en Inde

- Présidents : (i) M. Chadli Bendjedid, avril 1982 ; (ii) M. Chadli Bendjedid, 1983 ; (iii) M. Chadli Bendjedid, 1987. (iv) M. Abdelaziz Bouteflika, invité d'honneur aux célébrations de la Fête de la République, du 24 au 29 janvier 2001. -Visites ministérielles récentes : (i) M. Tayeb Zitouni, ministre du Commerce intérieur et de la Réglementation du marché national, a participé à la 29e édition du Sommet des partenariats de la CII à New Delhi en décembre 2024 ; et (ii) le général Said Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire algérienne, a dirigé une délégation de 12 membres du 5 au 12 février 2025 pour participer à Aero India 2025. -Délégations parlementaires : (i) une délégation de 3 membres du ministère des Relations avec le Parlement, conduite par M. Fourali Hamid, chef de la Division de la coopération et des études, du 18 au 23 novembre 2007 ; (ii) deux jeunes parlementaires en mars 2013 dans le cadre du programme « Leaders de demain ». et (iii) M. Ali Melaghsou, député du parti au pouvoir FLN, du 8 au 15 mars 2014 dans le cadre du programme « Leaders de l'avenir ».

3.-Pour les visites de délégations indiennes en Algérie

-Présidents (i) Mme Droupadi Murmu, du 13 au 16 octobre 2024, Vice-présidents : (i) Dr Zakir Hussain, juin/juillet 1964 ; (ii) Dr Mohammad Hidayatullah, du 30 octobre au 2 novembre 1979 ; (iii) M. Hamid Ansari et son épouse Mme Salma Ansari, du 17 au 19 octobre 2016 ; Premiers ministres : (i) Mme Indira Gandhi, Sommet du Mouvement des non-alignés, septembre 1973 ; (ii) M. Rajiv Gandhi, juin 1985 ; Visites ministérielles récentes : (i) Mme Nirmala Sitharaman, ministre d'État au Commerce et à l'Industrie, pour la 9e session de la réunion de la Commission mixte Inde-Algérie et pour représenter l'Inde en tant qu'invitée d'honneur à la Foire internationale d'Alger 2015, les 25 et 26 mai 2015 ; (ii) le Dr Sanjeev Kumar Balyan, ministre d'État à l'Agriculture, en qualité d'envoyé spécial du Premier ministre, du 11 au 13 juillet 2015 ; et (iii) Shri V. Muraleedharan, ministre d'État aux Affaires étrangères et aux Affaires parlementaires, en visite en Algérie du 15 au 17 septembre 2021 pour examiner les relations bilatérales. -Délégations parlementaires : (i) Délégation parlementaire de bonne volonté de 7 membres, conduite par



le Dr C. D. Pande, du 14 au 18 décembre 1965 ; (ii) Délégation de haut niveau conduite par Smt. Vijaya Lakshmi Pandit, députée, à l'occasion du quatrième anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, du 3 au 7 juillet 1966 ; (iii) Mme Prashawati Gupte, députée, du 24 février au 2 mars 1986 pour participer au 10e anniversaire de la RASD ; (iv) M. Anand Sharma, député, les 18 et 19, puis les 21 et 22 mai 1988 pour participer au 15e anniversaire du Polisario ; (v) une délégation parlementaire de 4 membres dirigée par le professeur Vijay Kumar Malhotra, du 1er au 3 février 2002 ; et (vi) une délégation multipartite de sept membres, conduite par M. Baijayant Panda, député, du 30 mai au 2 juin 2025. -Visite du chef d'état-major des armées : le général Anil Chauhan, chef d'état-major des armées indiennes, s'est rendu en Algérie du 31 octobre au 3 novembre 2024 à l'invitation du général Said Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire algérienne, afin de participer aux commémorations du 70e anniversaire de la guerre d'indépendance algérienne; visite du chef d'état-major de l'armée de terre : le général Upendra Dwivedi, chef d'état-major de l'armée de terre indienne, s'est rendu en Algérie du 25 au 28 août 2025.

4.-Commerce bilatéral et entreprises indiennes en Algérie

À ce jour, les investissements indiens en Algérie sont évalués à plus de 100 millions de dollars américains. Les échanges commerciaux en 2024-2025 s'élèvent à 1,71 milliard de dollars américains, les exportations indiennes atteignant 947,04 millions de dollars et les importations 760,06 millions de dollars. Les principaux produits exportés d'Inde vers l'Algérie étaient le riz, les produits pharmaceutiques, le polyéthylène téréphtalate, le granit, le fer et l'acier, ainsi que la viande désossée. Les principaux produits exportés d'Algérie vers l'Inde étaient les huiles de pétrole, le GNL, les phosphates de calcium naturels, le méthanol saturé et l'urée. Les relations commerciales entre l'Inde et l'Algérie se sont intensifiées ces dernières années. Plusieurs entreprises indiennes opèrent en Algérie, tant dans le secteur public que privé. Prime Pharmaceuticals et BDR Pharmaceuticals ont créé des coentreprises avec des sociétés algériennes pour la production de médicaments. Shapoorji Pallonji International a réalisé divers travaux de construction pour le gouvernement algérien, notamment des projets de logements,

la construction d'hôpitaux et de stades. Sonalika a relancé la production de tracteurs en Algérie grâce à un investissement de 5 millions de dollars américains, en partenariat avec FAMAG à Sidi Bel Abbès. Mahindra & Mahindra apporte un soutien technique et un transfert de savoir-faire à son partenaire algérien Eurl LID Azouaou, sur le site d'assemblage de tracteurs de Tizi Ouzou. Engineers India Limited fournit des services à distance à la compagnie pétrolière et gazière nationale algérienne Sonatrach. IRCON International Ltd. réalise un projet ferroviaire pour la compagnie ferroviaire algérienne ANESRIF. Dodsall Engineering and Construction FZE a réalisé un projet de construction de gazoduc pour Sonatrach. Larsen & Toubro Limited a également réalisé des projets d'hydrocarbures pour Sonatrach. Une autre de ses filiales, Larsen & Toubro Transmission, a mené à bien des projets de transport d'électricité pour la compagnie algérienne Sonelgaz.

5.-Activités commerciales organisées en Algérie et participation indienne

Une délégation commerciale multisectorielle de 14 membres, conduite par la Fédération des organisations d'exportation indiennes (FIEO), s'est rendue en Algérie du 7 au 10 février 2026. Une délégation de 100 membres, représentant 65 entreprises, du Conseil indien de promotion des exportations pharmaceutiques (Pharmexcil), a visité l'Algérie du 14 au 16 janvier 2026 et a tenu des réunions B2B avec des entreprises algériennes. Une délégation de 8 membres de la Confédération des industries indiennes (CII) s'est rendue en Algérie du 4 au 10 septembre 2025 pour visiter la 4e Foire intra-africaine (IATF). En marge de l'événement, une réunion B2B a eu lieu dans les locaux de l'ambassade, à laquelle ont participé 194 opérateurs économiques algériens. • L'ambassade a installé son pavillon à l'IATF 2025, du 4 au 10 septembre 2025, et au salon de l'alimentation « Alimentario » à Mostaganem, du 23 au 25 septembre 2025. • Des produits indiens à base de millet ont été présentés au Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie « SIPSA FILAHA » à Alger, du 26 au 29 mai 2025. • Huit membres de l'Association des fabricants de composants automobiles (ACMA) ont participé au 20e Equip Auto Algeria, qui s'est tenu à Alger du 30 mars au 2 avril 2026. • Neuf entreprises indiennes ont participé au Salon international de l'industrie cosmétique « Cosmetics Expo », qui s'est tenu du 21 au 24 janvier 2026 à Alger. • Soixante-quatre entreprises indi-

ennes ont participé au Salon international pharmaceutique « Maghreb Pharma », qui s'est tenu du 22 au 24 avril 2025 à Alger. • Quatre entreprises indiennes ont participé au salon international du textile « Textstyle Expo », qui s'est tenu du 21 au 23 avril 2025 au SAFEX d'Alger.

6.-Participation algérienne à des événements commerciaux en Inde:

55 hommes d'affaires algériens ont participé à divers salons, conférences et séminaires importants en Inde (avril 2025-mars 2026), notamment : • Chem Expo India 2025, du 29 au 30 avril 2025, Mumbai • Bharat Telecom 2025, du 6 au 7 avril 2025, New Delhi • 73e Salon international du vêtement de l'Inde, du 1er au 3 juillet 2025, New Delhi • Salon ACETECH 2025, du 4 au 7 décembre 2025, New Delhi • CII India Africa Business Conclave, du 27 au 29 août 2025, New Delhi • Global India Couture Week 2025, du 18 au 21 septembre 2025, Mumbai • ALUMEX INDIA-2025, du 10 au 13 septembre 2025, New Delhi • Poultry India Expo 2025, du 26 au 28 novembre 2025, Hyderabad • Salon IHGF de Delhi (automne), du 13 au 17 octobre 2025, Delhi NCR • EIMA Agrimach India 2025, du 27 au 29 novembre 2025, New Delhi • Semaine de l'énergie en Inde 2026, du 27 au 30 janvier 2026, Goa • Salon IHGF de Delhi (printemps), du 14 au 18 février 2026, Delhi En conclusion

En août 2026, la coopération entre l'Algérie et l'Inde connaît une dynamique marquée par le retour en force de Sonatrach sur le marché énergétique indien avec des prévisions de livraison de 110 000 tonnes de GPL Indian tandis que les deux pays préparent un vol direct Alger-New Delhi pour fin octobre 2026 Air Algérie afin de stimuler leurs échanges. On compte actuellement 4 052 Indiens travaillant dans divers projets et établissements en Inde, dont de nombreux techniciens qualifiés œuvrant dans des régions reculées. Un grand nombre de travailleurs sont semi-qualifiés et exercent les métiers de maçon, charpentier, peintre et soudeur. On compte 28 titulaires de la carte de citoyenneté d'outre-mer de l'Inde (OCI) ou de la carte de personne d'origine indienne (PIO) et 14 étudiants indiens en Algérie. PS-Je tiens à remercier vivement Mme l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, son Excellence Dr. Swati Vijay Kulkarni et ses services de m'avoir fourni les données économiques.

A. M.

CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOUI DANS L'OUEST DU PAYS

Une fête, des traditions et une mémoire vivante

De Tlemcen à Mostaganem, en passant par Oran, Mascara, Relizane et Aïn Temouchent, entre autres, la célébration du Mawlid Ennabaoui se décline dans l'Ouest du pays à travers une multitude de coutumes, de pratiques, de chants, de mets et de rassemblements familiaux, donnant à cette célébration religieuse des couleurs propres à chaque région.

Si la célébration de la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL) constitue un moment de ferveur religieuse partagé par tous, chaque wilaya y imprime une partie de son histoire et de son patrimoine. Dans certaines villes, les rues résonnent de chants religieux. Ailleurs, les familles se retrouvent autour de recettes transmises par les grands-mères, tandis que les zaouïas perpétuent des traditions spirituelles anciennes. Cette diversité fait du Mawlid un véritable miroir du patrimoine immatériel de l'Ouest algérien, à l'instar de toutes les régions du pays, où la mémoire familiale et les pratiques collectives continuent de se transmettre malgré l'évolution des modes de vie.

Mostaganem : "Tbouchir" fait revivre la mémoire du Mawlid

A Mostaganem, l'arrivée du Mawlid Ennabaoui fait revivre dans les ruelles de l'ancienne médina de Tidjdit une tradition profondément ancrée dans la mémoire locale : "Tbouchir", un cortège populaire qui donne à la célébration une atmo-



sphère particulière.

Au fil des rues, les enfants vêtus de tenues traditionnelles occupent une place centrale dans la procession, accompagnés de leurs familles au rythme des chants religieux et des youyous. Depuis les maisons et les balcons, les habitants suivent le passage du cortège, tandis que l'eau de fleur est répandue sur les participants, selon une coutume transmise au fil des générations.

La scène mêle ainsi ferveur religieuse et ambiance familiale, avec les enfants au cœur d'une tradition qu'ils découvrent en la vivant, comme l'ont fait avant eux leurs parents et leurs grands-parents.

Le "Tbouchir" est également lié aux zaouïas de Mostaganem, où les célébrations du Mawlid donnent lieu à des séances de madih et de samaâ, contribuant à maintenir vivant un patrimoine spirituel et culturel profondément enraciné dans la région.

Au-delà du caractère festif de la procession, c'est donc une mémoire collective qui reprend vie chaque année dans les rues de Tidjdit. Les chants, les tenues, les gestes et les récits des anciens deviennent autant de passerelles entre les généra-

tions, faisant du Mawlid un moment privilégié de transmission du patrimoine local.

TLEMCEM : LE MAWLID, ENTRE CHEDDA, TRADITIONS CULINAIRES ET SOUVENIRS DE FAMILLE

A Tlemcen, le Mawlid Ennabaoui se vit aussi en famille, dans une ambiance où les traditions vestimentaires et culinaires occupent une place centrale. A l'occasion de cette fête, de nombreuses familles aiment habiller leurs enfants en tenues traditionnelles, notamment la chedda tlemcenienne, symbole emblématique du patrimoine vestimentaire de la ville.

Parés de leurs habits de fête, les enfants deviennent, le temps d'une soirée, les petits ambassadeurs d'un patrimoine transmis de génération en génération. Pour certaines familles, la célébration passe aussi par une halte chez le photographe, afin d'immortaliser ces moments et de conserver le souvenir de cette fête dans les albums familiaux.

Dans la capitale des Zianides, le Mawlid s'inscrit, par ailleurs, dans un environnement culturel marqué par un riche patrimoine religieux et musi-

cal. Les chants religieux, le madih et les rencontres spirituelles marquent cette célébration.

ORAN : LES TRADITIONS FAMILIALES RÉSISTENT AU CHANGEMENT

A Oran, le Mawlid Ennabaoui conserve une forte dimension familiale, notamment dans les anciens quartiers où la célébration reste associée aux retrouvailles, aux préparatifs à la maison et à certaines traditions transmises par les parents et les grands-parents, un héritage transmis également par les arrières grands-parents.

A l'approche de la fête, les familles préparent plats et pâtisseries, taqnata (tamina), trid (ou rougag) et autres mets, sans parler du célèbre "ber-koukes". Elles se réunissent autour d'une même table et renouent, pour certaines, avec les veillées accompagnées de chants religieux et de bougies, à la grande joie des enfants vêtus de tenues traditionnelles, dessinant ainsi le décor qui fait savourer ce prestigieux moment.

Dans les quartiers populaires, les aînés évoquent encore les Mawlid Ennabaoui d'autrefois, lorsque voisins et familles par-

tageaient davantage les préparatifs et les moments de convivialité. Avec le temps, les habitudes ont cependant évolué. Aux pratiques traditionnelles se sont ajoutés de nouveaux usages, notamment l'utilisation prohibée de feux d'artifice et de produits pyrotechniques, particulièrement prisés par les enfants et les jeunes.

Entre traditions héritées et nouvelles pratiques, le Mawlid Ennabaoui continue ainsi de rythmer la vie des familles oranaises, demeurant avant tout une occasion de retrouvailles et de transmission, tout en reflétant les transformations des modes de célébration.

LES SOUVENIRS DES ANCIENS RACONTENT LE MAWLID D'AUTREFOIS

A Mascara, Relizane ou encore les zones rurales de Sidi Bel-Abbes, la mémoire des générations âgées constitue une source précieuse pour comprendre l'évolution de la célébration.

Les récits des grands-parents évoquent les veillées familiales, les préparatifs, les plats confectionnés pour l'occasion et les chants qui accompagnaient autrefois les rassemblements.

Ces témoignages permettent de mesurer les changements intervenus au fil du temps, mais aussi de constater la sauvegarde de certaines pratiques, notamment la transmission des recettes et des habitudes familiales aux enfants et aux petits-enfants. Ainsi, d'une wilaya à l'autre, les formes changent, les pratiques s'adaptent et les générations se succèdent, mais demeure un même attachement à une célébration qui fait revivre, chaque année, une partie de la mémoire collective de l'Ouest algérien.

La célébration du Mawlid Ennabaoui y apparaît ainsi moins comme une tradition figée que comme une mémoire vivante, constamment réinventée par ceux qui la reçoivent et la transmettent à leur tour.

LE CENTRE CULTUREL DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR (ALGER) :

Organisation d'une conférence sur les droits de l'enfant

Le Centre culturel de Djamaâ El Djazaïr a organisé à Alger, en coordination avec l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), une conférence sur le thème "Les droits de l'enfant entre méthodologie prophétique et législation nationale", à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

Présidant l'ouverture de cette rencontre, en compagnie de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a mis en avant l'expérience algérienne en matière de protection et de promotion de l'enfance, notamment à travers la législation nationale, notant

que "la loi relative à la protection de l'enfant a fait de la définition des règles et mécanismes de protection de l'enfant un objectif fondamental".

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a souligné que ce processus législatif reflète "une prise de conscience nationale de la responsabilité collective que représente la protection de l'enfance, en y associant famille, école, mosquée, institutions de l'Etat, société civile et différents acteurs engagés dans le domaine de l'enfance", soutenant que "les droits de l'enfant ne relèvent pas de la seule sphère familiale, mais constituent une véritable cause sociétale qui engage le présent et l'avenir". De ce point de vue, Djamaâ El-Djazaïr, de par sa symbolique reli-

gieuse, nationale et civilisationnelle, "figure parmi les institutions de premier plan contribuant à l'ancrage de la culture de la prise en charge et de la protection de l'enfant et au renforcement de la place de la famille dans le processus d'éducation", a-t-il poursuivi.

De son côté, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance a mis en avant les efforts nationaux consentis en matière de prise en charge, d'accompagnement et de promotion de l'enfance ainsi que dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, à travers l'adoption de mesures et de programmes et la mise en place d'un système national intégré. Elle a, dans ce cadre, rappelé les missions menées par l'ONPPE

en matière de protection et de promotion de l'enfance, en coordination avec différents organismes, départements ministériels et acteurs de la société civile. Mme Cherfi a, par là même, évoqué le Guide pratique destiné aux intervenants en matière de protection des enfants contre toutes les formes de violence, élaboré par l'ONPPE, en coordination avec les secteurs concernés.

Les participants à cette rencontre ont appelé à l'organisation de rencontres nationales et de journées d'étude visant à faire connaître la législation en vigueur dans le domaine de la protection de l'enfance et au renforcement de la culture du signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant.

LA PÉNURIE DE CARBURANT AFFECTE LA LIBYE, PAYS RICHE EN PÉTROLE

De longues files d'attente de voitures aux stations-service

En Libye, pays possédant les plus importantes réserves de pétrole prouvées d'Afrique, les récentes attaques contre des installations pétrolières dans la ville de Zawiya et les coupures de courant ont provoqué des files d'attente de voitures s'étendant sur des centaines de mètres aux stations-service.



La récente intensification des affrontements entre groupes armés dans la ville de Zawiya, dans l'ouest de la Libye, ainsi que les attaques de drones kamikazes contre des installations pétrolières, ont provoqué diverses perturbations dans les raffineries de pétrole de la région. Bien que la Compagnie nationale de pétrole libyenne ait déclaré que la production avait repris dans les installations pétrolières de Zawiya suite au calme de la situation et qu'il n'était pas nécessaire que les citoyens fassent la queue aux stations-service, de longues files d'attente se forment depuis une dizaine de jours.

Les files d'attente aux stations-service sont exacerbées par des coupures de courant quotidiennes de 4 à 10 heures, qui affectent le pays depuis environ trois mois. Les stations-service non équipées de groupes électrogènes ne peuvent pas fonctionner pendant ces coupures, ce qui entraîne une augmentation du nombre de véhicules en attente de carburant dans celles qui restent ouvertes. La situation aux stations-service était encore aggravée par la présence de Libyens qui attendaient avec des jerricans pour acheter de l'essence pour leurs générateurs. Un journaliste de l'Anadolu a inter-

viewé des Libyens qui faisaient la queue depuis des heures à une station-service.

Yusuf Ali, venu de Zintan, une ville située à 170 kilomètres au sud de Tripoli, pour faire le plein d'essence de sa voiture, a déclaré qu'il ne connaissait pas la cause exacte de la pénurie de carburant, mais que les coupures de courant et les perturbations de l'approvisionnement en pétrole du marché intérieur pourraient être à l'origine des files d'attente. Ali, qui patientait dans une longue file d'attente à une station-service de la capitale, a déclaré : « J'attends ici depuis une heure et demie. Et il n'y a pas d'essence à Zintan, la ville où j'habite. Je suis venu ici pour faire le plein de ma voiture et emporter un bidon d'essence chez moi. »

C'EST LA PANIQUE PARMIS LES GENS

Ali a déclaré que la crise du carburant ne se limitait pas à Tripoli mais touchait tout le pays, ajoutant qu'il n'y avait pas d'essence à Zintan et que ce problème durait depuis une dizaine de jours.

Ali a déclaré qu'il y avait également une crise majeure d'approvisionnement en carburant die-

sel, et a ajouté ce qui suit :

« La contrebande de carburant n'est pas le seul problème. Le diesel a atteint 9 dinars le litre. Même ceux qui ont les trois quarts du réservoir plein font la queue pour le remplir. »

Une sorte de panique s'est emparée des gens. Ceux qui ont de l'essence ne devraient pas faire la queue ; ils devraient l'utiliser encore un jour ou deux, le temps que la crise s'atténue et que les choses se calment. Ali a fait remarquer qu'il était difficile de trouver du carburant diesel et que, comme les grands générateurs fonctionnent au diesel, la crise du carburant affectait également négativement les hôpitaux et le système de santé.

Ali, affirmant que le gouvernement est également impuissant à résoudre le problème, a déclaré : « Les autorités sont incapables de résoudre le problème ; elles vivent dans un monde et les citoyens dans un autre. Dieu ouvrira une issue pour ce peuple. »

« CERTAINES STATIONS-SERVICE N'ONT MÊME PAS DE GÉNÉRATEURS »

Vecdi Abdullah Hayali, qui faisait également la queue pour le

carburant, a déclaré que les crises de carburant sont fréquentes dans le pays et que ce n'est pas la première.

Hayali, qui a déclaré avoir attendu deux heures dans la file d'attente, a expliqué : « La principale raison est la panne de courant. Certaines stations-service n'ont même pas de générateurs. Mais avec des générateurs, quelle est leur utilité ? J'espère que le gouvernement trouvera une solution à ces problèmes, car il est inacceptable que la situation perde ainsi. » Hayali a déclaré qu'ils s'attendent à ce que les autorités se soucient de la situation de la population et espèrent que le problème sera résolu au plus vite.

« J'aimerais qu'ils règlent les problèmes d'électricité, d'eau et d'essence. Les citoyens sont épuisés », a déclaré Hayali, ajoutant que les files d'attente s'étaient quelque peu résorbées la veille, mais que de longues files s'étaient à nouveau formées devant les stations-service aujourd'hui. Hayali a souligné que le climat de panique au sein de la population a également contribué à l'aggravation de la crise, et a noté ce qui suit :

« Par exemple, hier, ils ont publié une vidéo d'une personne dans une voiture.

Je vous jure, j'ai commencé à compter sur Facebook, il transportait près de 40 jerricans. Vous le verrez sur les réseaux sociaux, près de 40 jerricans ! C'est une autre crise. »

Ayman Osman, un habitant de Tripoli, a déclaré que les coupures de courant affectent tous les aspects de la vie et aggravent également la crise du carburant. Osman a constaté que les files d'attente dans les gares s'étaient encore allongées ces deux derniers jours et a appelé les autorités à prendre des mesures immédiates pour résoudre le problème.

TUNISIE : Les exportations de dattes progressent en dépassant 908 millions de dinars

Les exportations tunisiennes de dattes ont enregistré une nette progression au cours des dix premiers mois de la campagne 2025-2026, tant en volume qu'en valeur, selon les dernières données publiées par l'Observatoire national de l'agriculture.

PLUS DE 144 MILLE TONNES EXPORTÉES

Les quantités de dattes exportées ont atteint 144,1 mille tonnes, contre 127,2 mille tonnes au cours de la même période de la campagne précédente, soit une hausse de 13,3 %.

Les recettes générées par ces exportations se sont établies à 908,4 millions de dinars, contre 809,6 millions de dinars un an auparavant, ce qui représente une progression de 12,2 %.

DEGLET ENNOUR DOMINE LES EXPORTATIONS

La variété Deglet Ennour continue d'occuper une place prépondérante dans les exportations tunisiennes, avec 84 % du volume total exporté.

Le prix moyen des dattes exportées s'est établi à 6,30 dinars le kilogramme, tandis que celui de la Deglet Ennour a atteint 7,05 dinars le kilogramme.

LES MARCHÉS EUROPÉENS EN TÊTE

Les dattes tunisiennes sont commercialisées sur près de 86 marchés internationaux. L'Union européenne demeure la première destination, avec 45,7 % des exportations, devant l'Afrique, qui représente 22,9 %, puis l'Asie avec 19,6 %.

FORTE HAUSSE DES RECETTES DES DATTES BIOLOGIQUES

Les exportations de dattes biologiques ont également affiché une progression. Les volumes exportés ont augmenté de 8,1 % pour atteindre 8,3 mille tonnes. Leur valeur a atteint 82,2 millions de dinars, enregistrant une hausse de 32,6 % des recettes.

L'Allemagne arrive en tête des destinations des dattes biologiques tunisiennes, avec 33 % des quantités exportées, suivie de la Belgique et des Pays-Bas.

RÉUNION SUR L'ORGANISATION DES TRANSPORTS À KIFFA (MAURITANIE)

Inauguration de nouveaux bureaux pour les sociétés de transport public

Le directeur de cabinet du wali de l'Assaba, M. Ahmed Jiddou Ould Cheikh Tolba, a présidé dans les locaux du conseil régional, à Kiffa, une réunion avec les acteurs du secteur des transports, en présence du président de l'Autorité de Régulation des Transports routiers, M. Hacén Ould Mohamed Awane, consacrée à l'examen de la situation du secteur, des problèmes soulevés et des moyens de renforcer son organisation.

Le président de la région de l'Assaba, M. Mohamed Mahmoud Ould Habib, a souligné l'importance de cette rencontre en tant qu'espace de dia-

logue et de consultation sur les questions de transport au niveau de la wilaya, tandis que le maire de la commune de Kiffa, M. Jemal Ould Keboud, a invité les différents intervenants à soumettre les défis auxquels ils sont confrontés et à travailler à trouver des solutions appropriées.

De son côté, le président de l'Autorité de Régulation des Transports routiers a précisé que l'organisation des transports constitue un facteur clé pour dynamiser l'économie nationale et renforcer la sécurité, en soulignant que le développement du secteur est lié à la fourniture d'infrastructures adéquates, notamment des gares routières.

Il a souligné que le transport de personnes sera organisé via les gares routières, mettant en avant le fait que, dans ce cadre, de nouveaux bureaux ont été inaugurés au niveau de la gare routière de Kiffa, au profit des entreprises de transport public.

Il a également appelé les transporteurs à s'engager à se rendre exclusivement dans les gares appartenant à l'État ou bénéficiant d'une autorisation.

Il a annoncé l'adoption de nouveaux mécanismes pour numériser les documents de transport et organiser le transport urbain à Kiffa à travers l'immatriculation des véhicules, à l'instar de Nouakchott et de Nouadhibou,

dans le but de réduire le désordre et d'améliorer les services.

Il a souligné que les mesures de contrôle de la vitesse et l'organisation des horaires de transport public, la nuit, ont contribué à réduire les accidents de la route et à améliorer la situation du réseau routier.

À l'issue de la réunion, le directeur de cabinet du wali de l'Assaba, accompagné du président de l'Autorité de Régulation des Transports et sa délégation, a supervisé l'inauguration des nouveaux bureaux des sociétés de transport public, en présence des autorités administratives, sécuritaires et des parties concernées par le secteur.

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI (*)

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligne d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



illons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédoclimatiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agroindustries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phylogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phylogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phylogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irré-



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

➤ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

➤ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phylogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abriterait la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
Khiame61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J.Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vieville>
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phylogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».



EL WATAN

CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Élaboration d'une plateforme numérique d'alerte précoce

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie œuvre, en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), à l'élaboration d'une plateforme numérique nationale d'alerte précoce et de surveillance des changements climatiques, qui sera basée sur des données actualisées fournis par plusieurs secteurs, permettant ainsi la prévision des différents phénomènes climatiques, a indiqué, récemment à Alger, la ministre du secteur, Kaoufer Krikou.

Dans une allocution prononcée lors de la journée de formation sur les défis des changements climatiques, Mme Krikou a fait savoir que cette plateforme intervient dans un contexte marqué par l'accentuation des effets des changements climatiques dans les pays du bassin méditerranéen, dont l'Algérie, d'où la nécessité de conjuguer les efforts des différents secteurs et acteurs nationaux et internationaux afin de prendre les mesures nécessaires pour y faire face et s'y adapter.

Selon les explications fournies lors de cette rencontre, cette plateforme, actuellement en cours de développement par le HCN, constitue un projet national visant à renforcer les capacités de l'Algérie en matière de surveillance et de prévision des risques climatiques et environnementaux pour passer d'une logique d'intervention après la survenue des catastrophes à une approche fondée sur l'anticipation et la prévention.

Il s'agit d'un système d'alerte intelligent qui collecte et traite les données climatiques et environnementales provenant des différents secteurs, afin de fournir une vision précise des risques climatiques et environnementaux, tout en classant les alertes selon leur



degré de gravité et en les transmettant, en temps opportun, aux autorités concernées, afin de prendre les mesures préventives et anticipatives nécessaires avant l'aggravation de la situation.

A cette occasion, la ministre a évoqué l'ensemble des mesures prises en Algérie ces dernières années dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, à travers le Plan national d'adaptation au phénomène, basé sur un diagnostic de la situation climatique et la proposition des mesures nécessaires pour faire face à ses effets, consolider la capacité nationale de résilience et accélérer la transition vers une économie verte et bas-carbone, mais aussi renforcer le financement de l'action climatique, le transfert de technologies et la consolidation des capacités. Elle a également souligné l'importance de la journée de formation organisée avec la participation de plusieurs secteurs ministériels concernés, d'experts dans le domaine de l'environnement et d'universitaires, dans le

cadre des préparatifs de la participation de l'Algérie à la Conférence des Parties (COP31), prévue en novembre prochain à Antalya (Turquie).

RÉSILIENCE

Lors de cette rencontre, le rôle des corps de sécurité, notamment le commandement de la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la Sûreté nationale, ainsi que leur contribution à la protection des ressources naturelles nationales contre toutes les formes d'atteinte, à la prévention des menaces environnementales avant leur survenue, à travers le contrôle et la sensibilisation, et à la lutte contre toutes les formes de criminalité environnementale, ont également été mis en avant, en vue de renforcer la sécurité environnementale.

De son côté, la coordonnatrice résidente des Nations unies en Algérie, Savina Claudia Ammassari, a salué les efforts de l'Algérie en matière de protection de l'environnement, de

lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à leurs effets, tant à travers les politiques nationales que dans le cadre de la coordination avec les organisations internationales actives dans ce domaine, se félicitant de l'engagement de l'Algérie dans les projets visant à relever les défis climatiques.

Elle a également salué les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, en vue d'assurer la disponibilité régulière et durable de cette ressource vitale, ainsi que le rôle des start-up, en net développement, grâce à la mise au point de solutions innovantes face aux phénomènes climatiques émergents.

De son côté, le président de l'Autorité de l'environnement du sultanat d'Oman, Abdullah Bin Ali Al Amri, a présenté les principales mesures prises par son pays pour faire face aux changements climatiques, notamment à travers une action de terrain menée en coordination avec les différents acteurs, afin de trouver les solutions nécessaires et de mobiliser les financements requis. Les efforts du sultanat d'Oman dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques reposent sur la gouvernance du financement des projets, l'établissement de ponts de communication entre les différents acteurs locaux et internationaux, la mise en place et le développement de cadres innovants avec le secteur privé, ainsi que l'apport d'un appui technique et la création d'une plateforme numérique «Manakh» permettant l'accès à des données actualisées et en temps réel, a indiqué M. Al Amri.

Les travaux de la rencontre ont été sanctionnés par une série de recommandations axées notamment sur le renforcement des capacités nationales d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques, l'accélération de la transition vers une économie verte, la mise en place d'un système national d'alerte précoce et de prévention des risques climatiques, ainsi que le renforcement du financement de l'action climatique, du transfert de technologies et de la consolidation des capacités.

L'EXPRESSION

FATMA-ZOHRA SLIMANI DOUADI, ÉCRIVAIN

Une plume sensible et une écriture puissante

Dans ces textes, Fatma-Zohra Slimani Douadi raconte des destins d'hommes, de femmes et d'enfants à qui la vie n'a pas fait de cadeau. Les sujets traités sont divers. Ces histoires, nous en avons déjà entendu de similaires. Mais les lire sous la plume de l'autrice est différent. Son style, les descriptions, les métaphores utilisés, font qu'on s'attache à ces personnages, à leurs histoires. Ils sont vulnérables et notre empathie envers eux n'est que celle de l'autrice qui nous guide.

J'ai découvert Mme Fatma-Zohra Slimani Douadi par l'intermédiaire d'une amie commune et dans une interview sur le groupe Fb: Club de lecture et Cercle Littéraire Universel. J'y ai vu une femme sensible. Et c'est cette sensibilité presque à fleur de peau qui transparaît de son ouvrage. Particulièrement dans les 48 poèmes en vers libres proposés dans ce livre intitulé Apprends moi...Un jour, une histoire, un poème» (éditions El Qobia).

Les menteurs m'a déchiré le coeur, Mon étoile perdue ou Maman, j'ai froid m'ont arraché des larmes! Dans À ma mère ou La nostalgie, la poétesse nous fait prendre conscience de la valeur des petites choses de la vie qui nous semblaient acquises, et qui deviennent exceptionnelles quand elles ne sont plus là. L'étendue de ce que nous avons perdu, perturbe. Elle le dit avec subtilité, douceur, même lorsque l'absence ou le manque nous ébranle. Sommes-nous condamnés à souffrir comme dans le poème Absence?

Il semble que la tristesse accompagne souvent la passion, le bonheur, la joie... la vie tout simplement! Il nous faut donc profiter

de l'instant présent, de ce que nous avons, de ceux que nous aimons quand ils sont encore là. C'est ce que j'ai ressenti dans Ouvre ton coeur ou L'amitié. Beaucoup de thèmes sont abordés dans les poèmes de l'autrice. L'espoir est permis dans Le jardin enchanté ou Émotion». L'amitié et l'entraide devant l'adversité n'ont pas disparu dans Le pétale perdu. L'appel à une «Solidarité salvatrice» ne doit pas être oublié. Le souvenir des blessures qui nous ont aliénés ou façonnés dans «L'enfant et la guerre» ou «Torture de mon enfance» nous secoue. Les souvenirs du passé sont souvent associés au chagrin, à la nostalgie, à l'amour volé. L'ouvrage est trop riche pour tout citer mais il y en a un que je voudrai présenter: Bonne fête...Mamans (avec un S). Je l'ai lu et relu plusieurs fois. Il traduit la générosité de l'autrice qui l'offre à toutes les mamans. On ne parle jamais assez de tout ce qu'elles ont fait, enduré pour protéger leurs familles! D'ailleurs, le symbole de la femme, ou plutôt de la Mère est très présent dans cet ouvrage. On sent que la poésie est une des richesses de l'autrice qui y trouve une délivrance, une liberté qui n'appartient qu'à elle. Elle en est maîtresse! C'est dans Ma muse que cela s'exprime le plus. C'est pour elle une opportunité d'évasion! Chaque série de poèmes fait écho aux thèmes des 8 nouvelles de ce recueil (à l'exception de la dernière partie). Dans ces textes, Fz Slimani Douadi raconte des destins d'hommes, de femmes et d'enfants à qui la vie n'a pas fait de cadeaux. Les sujets traités sont divers. Ces histoires, nous en avons déjà entendus de similaires. Mais les lire sous la plume de l'autrice est différent. Son style, les descriptions, les métaphores utilisés, font qu'on s'attache à

ces personnages, à leurs histoires. Ils sont vulnérables et notre empathie envers eux n'est que celle de l'autrice qui nous guide.

La tristesse, pour ne pas dire la mélancolie qui transparaît de ces histoires semble s'éterniser. La vie des protagonistes est détournée comme celle de Farid L'orphelin, arrachée comme celle de l'adolescente désemparée et incomprise Fouzia, volée comme celle de Halima dans Quand le vent se mit à hurler qui m'a bouleversée. Meurtrie, mais le coeur sur la main, elle n'hésite pas à se sacrifier même quand elle sait qui a manigancé pour son malheur. J'en avais le coeur serré. Une autre nouvelle qui m'a émue grâce au style de narration de F.Z Douadi, c'est Le grand départ On vit l'exode d'une famille à travers les yeux d'une enfant qui ne comprend pas vraiment ce qui leur arrive. C'est une déchirure pour elle qui voit tout ce qu'elle a connu disparaître: sa maison, sa famille, ses amis, son école, ses jouets. Cet extrait est déchirant «... nous priver soudainement de notre présent, pour en faire un passé...». Le déracinement est total, «Je n'avais même pas dit au revoir à ma maîtresse... Je ne participerai pas à la fête, moi qui connaissais toutes les réceptions par coeur... Qui le fera à ma place? J'étais déjà fâchée contre cette Rachida prétentieuse. Non, ce sera Cathy, la fille du directeur. Elle portait des lunettes, j'aurai aimé porter des lunettes moi aussi...». On sent son désespoir mais aussi celui des autres membres de la famille. Tous sont tristes, même les objets à qui l'autrice prête des émotions. Le camion de déménagement avait «les yeux mouillés de larmes...il avait l'air honteux, désolé de charger nos bagages...il était là, muet». La peur, le stress, l'angoisse,

les étreint tous et ça se ressent. Mais parfois, on ne peut s'empêcher de sourire aux paroles naïves d'une enfant dans une situation si sensible:«... J'aurai donné ma dernière poupée pour être renvoyée dans ma maison...» Mais restons optimistes. L'espoir, aussi infime soit-il, viendra bousculer Zoubida qui, dans son malheur, réalisera qu'elle a le droit de vivre elle aussi dans La tourmente. L'histoire d'Ahmed le diplômé qui avancera aux côtés de Larbi, l'artisan, dans L'atelier, est parlante. J'y ai vu deux jeunes qui oeuvreront à développer leur affaire, alors que des richards pourris gâtés ne passent leur temps qu'à profiter au lieu de travailler pour se réaliser et aider leurs concitoyens par des projets utiles. Peut-être que j'extrapole, mais à mes yeux, cette dernière nouvelle qui Finit bien représente aussi la situation dans le pays. Elle ramène une note d'espoir dans ce monde qui perd ses repères. La maîtrise de la langue de l'autrice est indéniable et le style est accessible. Retranscrire les émotions n'est pas facile et Fz Slimani Douadi a ce don. L'autrice nous mène là où nous oublions parfois d'aller pour être plus proche des autres et de notre environnement, regarder les injustices en face, comprendre les tragédies. Sa faculté à rendre ses personnages émouvants reflète une grande empathie pour les autres. Cela rend la lecture d'autant plus agréable. Les poèmes sont parfois tristes, parfois mélancoliques. Certains pourraient s'apparenter à des élégies. D'autres sont lyriques. Tous proposent une diversité de thèmes et d'émotions: le chagrin, l'émerveillement, la peur, la joie, la nostalgie, la déception, la tristesse, la désillusion...Une chose est sûre, la lecture de ce livre est émouvante de bout en bout.

PALESTINE OCCUPÉE

Le génocide sioniste contre Gaza se poursuit et le bilan des victimes s'alourdit

Le Palestinien Rizq Abu Shahma a succombé, hier, aux blessures qu'il avait subies lors d'une frappe israélienne menée lundi à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

Selon l'hôpital Nasser de Khan Younès, Rizq Abu Shahma a succombé aux blessures causées par la frappe israélienne. Lundi, huit Palestiniens, dont deux enfants, avaient été tués dans plusieurs secteurs de la bande de Gaza, tandis que deux autres avaient succombé à leurs blessures après avoir été pris pour cible par les forces d'occupation israéliennes. Plusieurs autres personnes ont également été blessées dans des frappes israéliennes ayant ciblé des zones d'habitation et des infrastructures civiles. Des sources médicales dans la bande de Gaza ont annoncé que le bilan de l'agression israélienne contre l'enclave palestinienne s'élevait désormais à 73 431 morts et 174 437 blessés, depuis le début de l'agression, le 7 octobre 2023.

Elles ont indiqué qu'au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux de la bande de Gaza avaient accueilli neuf martyrs : six victimes nouvellement décédées, deux personnes ayant succombé à leurs blessures et un corps exhumé des décombres. Elles ont précisé que le nombre total de victimes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, s'élevait à 1 296 martyrs et 4 296 blessés, tandis que 814 dépouilles avaient été exhumées. Les sources médicales ont également confirmé que plusieurs victimes demeurent sous les décombres et sur les routes, alors que les équipes de secours et de sauvetage rencontrent d'importantes difficultés pour les atteindre et procéder à leur extraction. Des colons entravent l'accès des équipes de secours à un incendie à l'est de Turmusaya. Des sources locales ont indiqué mardi que des colons avaient empêché les équipes de la défense civile d'accéder à un incendie qui s'était déclaré dans la zone de Wadi Ammar, à l'est de la localité de Turmusaya, au nord-est de Ramallah.



Selon les mêmes sources, des colons se trouvaient sur les lieux au moment où l'incendie s'est déclaré et ont bloqué le passage des véhicules de secours, empêchant ainsi les équipes d'intervenir à temps pour maîtriser les flammes.

L'incendie s'est déclaré sur des terres agricoles de la zone de Wadi Ammar, faisant craindre une propagation rapide du feu, compte tenu notamment du caractère agricole de la région et de la présence d'arbres et de végétation sèche.

Les secteurs orientaux de Turmusaya sont confrontés depuis quelque temps à une intensification des attaques de colons contre les terres et les biens des habitants. Ces attaques comprennent notamment l'incendie de terres agricoles, l'arrachage d'arbres, les agressions contre des habitants et les entraves à leur accès à leurs terres. La plaine de Turmusaya et Wadi Ammar ont déjà été le théâtre d'incidents similaires, notamment des incendies criminels visant les terres des habitants et des tentatives visant à empêcher la population d'accéder aux zones sinistrées pour étein-

dre les feux, alors que les terres de la localité subissent une pression croissante liée à l'expansion coloniale.

La zone de Wadi Ammar fait partie des terres agricoles situées à l'est de Turmusaya. Elle a connu, au cours des derniers mois, une intensification des activités de colonisation et des mesures visant à imposer une nouvelle réalité sur les terres des habitants.

L'OCCUPATION DÉRACINE PLUS DE 100 OLIVIERS CENTENAIRES À BARTA'A, AU SUD-OUEST DE JÉNINE

Les forces d'occupation israéliennes ont déraciné, mardi matin, plus de 100 oliviers centenaires dans la localité de Barta'a, au sud-ouest de Jénine.

Selon des sources locales, les forces d'occupation ont arraché les arbres par les racines dans la zone de Wadi al-Yahmour, près de Khirbet Abdallah Younès. Il s'agissait d'oliviers anciens portant des fruits, dont l'arrachage a causé d'importants dégâts aux terres agricoles et de lour-

des pertes aux agriculteurs.

Les mêmes sources ont ajouté que cette opération s'inscrivait dans le cadre des attaques continues visant les terres agricoles de la région, notamment le nivellement des terrains, l'arrachage d'arbres et l'effacement de leurs caractéristiques, menaçant ainsi les moyens de subsistance des agriculteurs et restreignant leur capacité à accéder à leurs terres et à les exploiter.

REUTERS ET AP RÉCLAMENT DES EXPLICATIONS À L'ENTITÉ SIONISTE UN AN APRÈS LA MORT DE CINQ JOURNALISTES

Les rédactrices en chef de Reuters et d'Associated Press (AP) ont appelé mardi l'entité sioniste à fournir une « explication complète » sur les frappes menées un an plus tôt contre l'hôpital Nasser, dans la bande de Gaza, qui avaient tué cinq journalistes.

Dans une déclaration commune, Alessandra Galloni et Julie Pace ont estimé que les informations transmises jusqu'à présent par les autorités israéliennes n'apportaient ni les « réponses claires » ni l'établissement des responsabilités exigés par la gravité de l'incident. Les frappes du 25 août 2025 avaient notamment tué le caméraman de Reuters Hussam al-Masri, la journaliste visuelle Mariam Dagga, qui travaillait pour AP et d'autres médias, ainsi que le journaliste indépendant Moaz Abu Taha, dont les images avaient été diffusées par Reuters. Les victimes se trouvaient dans l'hôpital dans le cadre de leur travail, ont souligné les deux responsables, rappelant que les établissements hospitaliers sont protégés par le droit international et que l'hôpital Nasser constituait un lieu essentiel pour la couverture médiatique de Gaza.

Reuters a également renouvelé sa demande d'explications sur la mort du journaliste visuel Issam Abdallah, tué par un tir de char israélien le 13 octobre 2023 dans le sud du Liban. Les deux agences ont enfin appelé Israël à protéger les journalistes couvrant le conflit et à autoriser l'accès à Gaza afin de soutenir les professionnels qui y travaillent depuis près de trois ans.

SUD DU LIBAN

La FINUL affirme que des « quartiers entiers » ont été détruits

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a déclaré lundi soir que ses Casques bleus continuaient de faire état d'« importantes destructions » d'infrastructures civiles dans le sud du Liban, avertissant que des quartiers entiers avaient été détruits et que certaines destructions semblaient « systématiques plutôt que sélectives ».

La porte-parole de la FINUL, Kandice Ardiel, a déclaré à UN Radio que les Casques bleus avaient documenté d'importantes dégâts et destructions entre Kafr Kila, Khiam et Naqoura.

Israël a lancé d'importantes attaques contre le Liban depuis le 2 mars, affirmant qu'elles visaient le Hezbollah, tandis que le groupe libanais a riposté par des attaques contre Israël, mettant de fait fin au cessez-le-feu qui était en vigueur depuis novembre 2024.

« Des habitations et des commerces, des écoles et des hôpitaux, ainsi que d'autres infrastructures essentielles comme les routes et les réseaux d'électricité et d'eau » ont été endommagés ou détruits, a déclaré Ardiel.

« Il est difficile de surestimer l'ampleur des destructions subies par certaines communautés. Des quartiers entiers ont été détruits », a-t-elle ajouté.

Elle a également indiqué que les Casques bleus s'inquiétaient de certains cas dans

lesquels « les destructions semblent systématiques plutôt que sélectives ».

Ardiel a averti que les conséquences allaient au-delà des dégâts matériels, évoquant les déplacements de population, les pertes de biens et de moyens de subsistance, la perturbation des réseaux communautaires et une diminution du sentiment de sécurité.

Elle a estimé que ces destructions pourraient avoir des conséquences à long terme sur la capacité des civils à retourner dans leurs communautés et à reconstruire leur vie.

« Toute paix durable dépend de communautés fortes et stables, de communautés où les gens peuvent avoir de l'espoir pour l'avenir », a-t-elle déclaré, avertissant que l'érosion de cet espoir rendrait l'avenir plus instable pour les familles vivant et travaillant des deux côtés de la Ligne bleue.

Ardiel a indiqué que le rôle principal de la FINUL dans le sud du Liban était de contribuer à la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU et de contribuer au rétablissement de la sécurité et de la stabilité.

Elle a précisé que les Casques bleus soutenaient également les organisations humanitaires en coordonnant leurs déplacements en toute sécurité dans le sud du Liban et, dans certains cas, en fournissant des escortes afin de faciliter l'acheminement

de l'aide aux personnes dans le besoin.

La FINUL soutient également les communautés locales au moyen de projets à petite échelle, notamment en contribuant à la remise en état des infrastructures hydrauliques et en fournissant des fournitures scolaires, de la nourriture et des articles d'hygiène, a-t-elle ajouté.

« Nous sommes fermement convaincus que la résolution 1701 reste le cadre permettant de parvenir à la stabilité, mais une stabilité à long terme ne peut pas être bâtie sur des ruines », a déclaré Ardiel.

Les forces de l'armée sioniste ont mené hier, tôt dans la matinée une frappe aérienne et des tirs d'artillerie dans le sud du Liban, tout en érigeant de nouvelles barrières en terre dans la région, dans ce qui constitue la dernière violation en date d'un accord-cadre négocié par les États-Unis, selon les médias libanais.

Des avions de guerre de l'armée de l'occupation ont frappé le lit du fleuve Litani, en contrebassant du monastère de Deir Mar Mima, dans la localité de Deir Mimas, vers 4 heures du matin, heure locale (01h00 GMT), selon l'Agence nationale d'information (NNA), l'agence de presse officielle libanaise.

Par ailleurs, la localité de Markaba, dans le district de Marjayoun, a été la cible de tirs d'artillerie israéliens, tandis que des véhicules militaires israéliens ont été

aperçus en mouvement dans la localité, a indiqué l'agence.

Selon la NNA, les forces israéliennes stationnées à Kfar Kila et Tall al-Nahhas avaient érigé une barrière en terre au niveau du carrefour Deir Mimas-Burj al-Muluk-Kfar Kila en direction de Tall al-Nahhas, à environ 150 mètres (492 pieds) des habitations de Burj al-Muluk.

Les forces sionistes ont érigé une autre barrière en terre au niveau du carrefour Deir Mimas-Burj al-Muluk-Houra en direction de la zone de Houra, a-t-elle ajouté.

Ces violations interviennent dans un contexte de tensions persistantes entre Israël et le Liban après le déclenchement d'une nouvelle série d'hostilités le 2 mars.

L'occupation israélienne a lancé d'importantes attaques contre le Liban depuis le 2 mars, affirmant qu'elles visaient la résistance libanaise, tandis que le groupe a riposté par des attaques contre Israël, mettant de fait fin au cessez-le-feu qui était en vigueur depuis novembre 2024.

Les efforts diplomatiques menés par les États-Unis ont abouti à la signature en juin d'un accord-cadre entre Israël et le Liban, prévoyant un retrait progressif d'Israël de l'ensemble des territoires libanais occupés, en échange du déploiement de l'armée libanaise dans ces zones et du désarmement des groupes armés.

Les 5 premiers signes d'un début de diabète

Le diabète est une maladie où le taux de sucre est constamment élevé dans le sang. Cela peut, à long terme, entraîner des problèmes de cœur, au niveau des yeux, des nerfs et des reins.



C'est pour cette raison qu'il est important d'être attentif aux premiers signes de la maladie.

Qu'est-ce que le diabète ?

Le diabète est une maladie qui perturbe l'assimilation, l'utilisation et le stockage des sucres apportés par l'alimentation. Ce trouble se traduit par un taux élevé de glucose dans le sang, on parle d'hyperglycémie.

Quand tout va bien, le taux de sucre augmente lorsque l'on mange. Les glucides (sucres, féculents) sont alors transformés en glucose. Le pancréas détecte cette augmentation et sécrète de l'insuline. Cette dernière permet au glucose d'entrer dans les cellules de l'organisme où il peut être stocké et transformé.

Une autre hormone, le glucagon, permet de libérer le glucose stocké dans le foie, en dehors des

repas en cas de baisse énergétique. L'équilibre de ces hormones permet de maintenir une glycémie stable dans tout le corps. En cas de diabète, tout ce système de régulation ne fonctionne pas.

Enfin, il faut savoir qu'il existe deux types de diabète : le 1 et le 2. Le premier touche 6 % des diabétiques. Le diabète de type 2 touche 92 % des personnes concernées. Le reste cor-

respond aux autres types de diabètes : MODY, LADA ou aux diabètes consécutifs à une maladie ou une prise de médicament.

Soif et amaigrissement : les signes qui doivent vous inquiéter

En ce qui concerne le diabète de type 2, les symptômes peuvent être très légers au début et n'être remarqués que quelques années plus tard.

Les signes auxquels il faut faire attention, sont :

Une soif intense, un besoin d'uriner fréquemment, une vision floue, une sensation de fatigue, une perte de poids sans explication.

Si vous avez un doute, il est important de faire une analyse sanguine qui permet de calculer le taux de sucre dans le sang. S'il n'est pas soigné, le diabète risque de causer des lésions dans le cœur, les yeux, les reins et les nerfs. Aujourd'hui, le diabète est une maladie qui se soigne bien mais dont on ne peut pas guérir. Toute sa vie, il est donc important de faire attention à ses habitudes alimentaires, à pratiquer un sport régulièrement, etc.

Notre sang pourrait faire vieillir notre cerveau et augmenter le risque de démence

Dans une récente étude, des scientifiques ont voulu mettre en évidence la relation entre la composition du sang et les risques de démence. Explications.

D'ici 25 ans, le nombre de cas de démence devrait tripler. Avec le vieillissement de la population mondiale, le nombre de personnes atteintes de démence passera ainsi de 50 millions actuellement à 152 millions d'ici à 2050, estime l'Organisation mondiale de la Santé (source 1). Dans le cadre d'une récente étude, des scientifiques ont voulu mettre en évidence la relation entre la composition du sang et les risques de démence. Yvonne Nolan, professeure de neurosciences à l'University College Cork et titulaire d'un doctorat et l'étudiant Sebastian Dohm-Hansen Allard assurent que le cerveau pourrait commencer à évoluer à un rythme différent avec les années. Pendant certaines périodes, comme l'enfance ou la vieillesse, l'évolution est plus rapide. Et cette évolution serait notamment liée à la composition du sang. Cette modification impacterait alors l'arrivée de certaines maladies.

« Comment pouvons-nous détecter les changements sans avoir à faire passer à tout le monde un scanner cérébral coûteux ? Il s'avère que le contenu du sang peut provoquer le vieillissement du cerveau. Avec le temps, nos cellules et nos organes se détériorent lentement, et le système immunitaire peut réagir en démarrant le processus d'inflammation », ont expliqué les auteurs. Avant d'ajouter : « Des molécules inflammatoires peuvent alors se retrouver dans la circulation sanguine, se frayer un chemin jusqu'au cerveau, interférer avec son fonctionnement normal et éventuellement altérer la cognition ».

ATTENTION AUX MODIFICATIONS DE LA RÉTINE

« Le vieillissement moyen pourrait avoir plus de conséquences sur la santé future de notre cerveau que nous ne le pensons », expliquent les auteurs. Avant de conclure : « Le tic-tac précipité de l'horloge pourrait être ralenti de l'extérieur du cerveau. Par exemple, l'exercice physique confère certains de ses effets bénéfiques au cerveau par l'intermédiaire de messagers véhiculés par le sang. Ceux-ci peuvent s'opposer aux effets du temps ».

En février dernier, l'Inserm avait rapporté une étude liant l'aspect de la rétine à l'apparition de la démence. Les chercheurs avaient constaté que des modifications de la vascularisation de la rétine observées lors d'un fond d'œil étaient liées à la survenue d'une démence (source 2).

Les microplastiques auraient un impact sur notre santé cardiaque

Des chercheurs ont découvert un lien entre la présence de plastique dans nos artères et certains problèmes cardiaques. Le plastique est partout, jusque dans notre cœur. Pourtant, son impact sur la santé, notamment cardiovasculaire, est aujourd'hui peu connu. « Les microplastiques et les nanoplastiques apparaissent comme un facteur de risque potentiel de maladie cardiovasculaire. On manque de preuves directes que ce risque s'étend à l'homme ». Voici le constat qui a amené des chercheurs italiens à se pencher sur le sujet.

Les résultats de leur étude ont été publiés récemment dans la revue renommée The New England Journal of Medicine (source 1). L'étude a été menée auprès de 257 personnes hospitalisées dans le cadre d'une angioplastie coronaire, chirurgie destinée à éliminer les plaques d'athérome de leurs artères car-

tides, située dans le cœur. Ces plaques sont majoritairement des dépôts de graisses qui lorsqu'elles s'épaississent ou rompent, peuvent avoir de graves conséquences, jusqu'au décès.

Les chercheurs ont pu analyser ces plaques prélevées pendant l'opération. Ils ont ainsi relevé que chez 150 des 257 patients, des microplastiques et nanoplastiques étaient présents dans leur plaque artérielle. Il s'agissait principalement de fragments de polyéthylène, notamment présent dans les bouteilles et emballages alimentaires. Mais la seule présence de plastique dans les artères de plus de la moitié des patients n'est pas la seule découverte des chercheurs...

INFARCTUS, AVC...

Après avoir analysé les plaques d'athérome, ils ont en effet tenté de savoir si la présence de plastique était associée

à des problèmes cardiaques. Et c'est malheureusement le cas. Selon les auteurs de l'étude, « les patients présentant une plaque de l'artère carotide dans laquelle des microplastiques et nanoplastiques ont été détectés présentaient un risque plus élevé d'infarctus du myocarde, d'accident vasculaire cérébral ou de décès » par rapport à ceux chez qui les plaques d'athérome ne contenaient pas de plastique.

Au cours de 3 ans de suivi, les patients chez qui du plastique avait été détecté avaient un risque quatre fois plus élevé de souffrir d'un accident cardiovasculaire comme un infarctus ou un AVC. Les chercheurs ont également découvert que les patients dont la plaque d'athérome contenait du plastique avaient plus de biomarqueurs d'inflammation, celle-ci étant soupçonnée d'augmenter le risque de problèmes cardiaques. D'autres études sur un plus

grand nombre de personnes doivent être réalisées avant qu'un réel lien entre la présence de microplastiques et la santé cardiovasculaire soit avéré.

LE PLASTIQUE PRÉSENT PARTOUT

Les observations des chercheurs sont d'autant plus inquiétantes qu'il est avéré que le plastique est largement présent dans l'air, l'alimentation... avant de s'infiltrer dans nos corps. Différentes études ont en effet déjà démontré que des particules de plastique étaient présentes dans nos poumons, notre sang, et même dans le placenta.

Pas étonnant lorsqu'on voit par exemple la quantité de microplastiques présente dans les bouteilles d'eau. Difficile d'y échapper. Reste à (mieux) savoir quel est vraiment l'impact de cette omniprésence sur notre santé, et notamment notre santé cardiaque...

CAFÉ ET CHOLESTÉROL : Existe-t-il un risque ?

La façon dont vous buvez votre café peut avoir un impact sur votre taux de cholestérol. C'est du moins les résultats d'une étude norvégienne, publiée dans le journal OpenHeart. On vous explique tout.

LA FAÇON DE PRÉPARER VOTRE CAFÉ IMPACT VOTRE TAUX DE CHOLESTÉROL

Une étude norvégienne a prouvé que le café avait un impact sur l'augmentation du cholestérol. Mais pas pour tout le monde, et tout dépend de la façon dont vous avez préparé votre breuvage. Pour cette étude, les chercheurs ont réuni plus de 21 000 participants. Chacun a répondu à un questionnaire sur le nombre de tasses bues par jour et le type de café consommé (filtré, à piston, expresso, capsules, café instantané, etc).

Ils ont ensuite fait une prise de sang pour doser le taux de cholestérol des participants.

En finalité, les scientifiques ont conclu que le café bouilli, à piston, est celui qui fait le plus augmenter le taux de cholestérol, pour les hommes comme pour les femmes. En ce qui concerne le café instantané, les chercheurs constatent également une augmentation, mais moins prononcée.

Pour les autres méthodes de préparation, les résultats varient en fonction du genre du participant. Par exemple, boire six tasses de café filtré chaque jour était associé à une augmentation de 0,11 mmol/l de cholestérol chez les femmes.

Par contre, aucune augmentation n'était remarquée chez les hommes entre ceux qui consommaient du café filtré et ceux prenant du non filtré.

CAFÉ : LIMITEZ LE NOMBRE DE TASSES

Le nombre de tasses de café bues chaque jour a également un impact sur le taux de cholestérol. Ainsi, boire trois à cinq tasses d'espresso par jour augmente de manière significative le taux de cholestérol des participants. Cela concerne les hommes comme les femmes. En règle générale, la consommation excessive de café est nocive pour la santé. Selon l'Agence européenne pour la sécurité des aliments (Efsa) « la consommation de plus de 400 milligrammes de caféine par jour (soit 4 espressos) peut être nocive pour la santé. La caféine consommée à haute dose serait impliquée dans les troubles cardiovasculaires et des problèmes du système nerveux central (sommeil, anxiété...) ». Le café oui, mais avec modération.



Selection du jour

TF1

20h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung Colter se voit confier une mission inhabituelle. En effet, il se retrouve chargé de traquer un «fantôme» lorsqu'il est engagé pour retrouver un homme apparemment mort dans un accident de voiture quelques mois auparavant. Par ailleurs, Colter fait une découverte dans la vieille affaire qui le hante.

5
20h05

Au bout c'est la mer

Présenté par : François Pécheux

Dans ce numéro, François Pécheux vous invite à découvrir la Dordogne, ce fleuve sauvage qui, après un parcours de 480 km, se jette dans l'océan Atlantique. François embarque à bord d'une gabare, ce bateau de transport emblématique du XIX^e siècle, avant de défier les rapides à bord de l'hydroglisseur des pompiers du fleuve. Il rencontre ensuite Jean-Marie, gardien d'une ancienne abbaye aujourd'hui submergée par les flots, puis il part naviguer en solitaire sur un canoë mythique ayant traversé l'océan Atlantique

france
2

20h10

Les Invisibles



Avec Guillaume Cramoisan, Nathalie Cerda, Déborah Krey, Quentin Faure, Cécile Rebboah

Un squelette est retrouvé dans le jardin d'une maison. La nouvelle propriétaire est sous le choc. Rapidement, l'équipe des Invisibles soupçonne le neveu de l'ancien propriétaire, qui a repris la maison lors de la mort de ce dernier. Tout juste sorti de prison, Enzo semble avoir une idée bien précise en tête. Il se rapproche d'une jeune femme qui chante dans la rue et use de ses charmes pour l'attirer dans ce qui ressemble à un piège.

france
3

20h10

Nos terres inconnues

Présenté par : Samuel Ostiguy

Pour son deuxième voyage dans «Nos terres inconnues», Samuel Ostiguy reprend le volant du van, direction l'Aveyron ! Le cousin québécois embarque avec lui un «gars du Nord», l'humoriste Jeanfi Janssens. Des contreforts de l'Aubrac aux falaises des Grands Causses, Samuel et son invité vont vivre un road trip joyeux et sensible, à la rencontre de femmes et d'hommes passionnés, qui cultivent l'interdépendance, et sèment les graines d'une autre façon d'habiter le monde. Samuel Ostiguy retrouve Jeanfi Janssens à Saint-Côme-d'Olt, un petit village du nord de l'Aveyron. Son invité ne sait rien de ce qui l'attend.



6

20h10

Les amateurs

Avec François Damiens, Vincent Dedienne, Fanny Sidney, Anne Benoit, Bernard Sens, Michaël Erpelding, Anne Azoulay, Alexandre Trocki, Lucie Debay, Stéphanie Van Vyve

Sur le chemin du travail après une soirée arrosée, Vincent, la trentaine, est témoin d'un accident de voiture et découvre le téléphone du blessé.



Lorsqu'il répond à un appel, il entend des hurlements de femme, et une voix menaçante : « Si vous n'êtes pas là à 17h, nous tuerons votre femme ». Alban, son collègue de 45 ans, au tempérament fougueux, se voit déjà en héros du jour et pousse Vincent à l'action.

W9
20h25

Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

Des habitants paniqués, des flammes qui progressent à toute vitesse et une épaisse fumée qui envahit les étages : le sauvetage s'annonce délicat. La cage d'escalier étant impraticable, les soldats du feu déploient la grande échelle pour évacuer une résidente prisonnière de son logement. «Enquête d'action» part en intervention avec les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne et du Val-d'Oise, deux départements de la grande couronne parisienne. Une violente collision, un petit garçon tombé d'une mezzanine, une jeune femme suspendue au-dessus d'une autoroute : des situations aussi urgentes qu'imprévisibles.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

CONFLIT UKRAINIEN

Trump appelle à une « paix durable et pérenne » en Ukraine

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré hier, avoir reçu un message « chaleureux et réconfortant » du président américain Donald Trump à l'occasion de la fête de l'Indépendance de l'Ukraine, dans lequel ce dernier appelle à « une paix durable et pérenne » dans le pays. Trump a félicité le peuple ukrainien, saluant sa résilience, ses sacrifices et sa confiance, a indiqué Zelensky dans un communiqué publié sur X, le réseau social de l'entreprise américaine.

« Le 24 août est une journée pour célébrer notre amitié durable, bâtie sur 35 années de relations diplomatiques, un lien qui n'a fait que se renforcer depuis que l'Ukraine a acquis son indépendance », a déclaré Trump, selon Zelensky.

« Saisissons ce moment pour mettre fin au conflit et construire une paix durable et pérenne qui libérera l'immense potentiel de l'Ukraine pour les générations à venir », a ajouté le président américain.

Zelensky a déclaré que les propos de Trump « remontent le moral » des Ukrainiens et donnent l'espoir que les vies ukrainiennes pourront être protégées contre les attaques russes et qu'une paix digne pourra être obtenue.

« Ces mots, tout comme le bruit du lancement d'un Patriot PAC-3, nous remontent le moral et donnent l'espoir que des vies pourront être protégées contre les attaques sauvages de la Russie et qu'une paix digne pourra être obtenue », a-t-il déclaré.

NEBENZIA : L'UKRAINE S'EST TRANSFORMÉE EN «CAMP DE CONCENTRATION» DE ZELENSKY AVEC LA PARTICIPATION DE L'OCCIDENT, QUI SE PRÉTEND CIVILISÉ ET DÉMOCRATIQUE

En constatant que l'Ukraine avait été conduit à la ruine, Vassili Nebenzia a accusé Kiev et ses parrains occidentaux d'interdire l'opposition, de persécuter l'Église orthodoxe et de réécrire l'histoire. Il a également dénoncé le régime de



Kiev d'utiliser la terreur civile pour compenser ses échecs militaires. Le 24 août, le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu une nouvelle réunion sur la situation en Ukraine à l'occasion du 35e anniversaire de l'indépendance du pays, mais le représentant permanent de la Russie auprès de l'ONU, Vassili Nebenzia, s'est demandé s'il y avait vraiment une raison de faire la fête. Selon lui, au cours des dernières décennies, l'Ukraine, sous la direction de différents dirigeants, a été « menée à la ruine ». Nebenzia a noté que ceux qui « criaient haut et fort à l'indépendance et aux brillantes perspectives » de l'Ukraine la détruisaient en réalité, volontairement ou non, ce en quoi, selon lui, son « dictateur actuel » a particulièrement excellé. « Avec la participation très active des pays occidentaux, qui se prétendent civilisés et démocratiques, l'Ukraine a été transformée en un camp de concentration portant le nom de

Zelensky, où toute dissidence et toute opposition sont totalement interdites, et où ceux qui ont eu le courage d'exprimer un point de vue alternatif sont envoyés en prison ou physiquement éliminés, sans procès ni enquête », a-t-il souligné. Dans ce contexte, le représentant permanent de la Russie auprès de l'ONU a évoqué les « persécutions sans précédent contre l'orthodoxie canonique », accompagnées de « violents coups portés au clergé et aux paroissiens », la réécriture de l'histoire, le rejet de l'héritage de l'Union soviétique, ainsi que la glorification des « sbires d'Hitler et les collaborateurs qui ont exterminé, pendant la Seconde Guerre mondiale, des centaines de milliers de Russes, de Juifs, de Polonais et d'Ukrainiens eux-mêmes ». Par ailleurs, il a ajouté les atteintes portées à la langue russe, mettant en avant la « russophobie et la xénophobie véritablement primitives » de Kiev.

L'Ukraine s'est abaissée à mener une « véritable campagne de terreur » contre la population civile russe. Dans son intervention, Vassili Nebenzia a affirmé que le régime de Kiev, n'ayant pas réussi à obtenir les résultats escomptés sur le front, « s'est complètement abaissé à mener une véritable campagne de terreur contre la population civile russe », alors que Zelensky continuait de quémander auprès de ses protecteurs occidentaux de nouveaux lots d'armes et de munitions pour frapper des villes russes, des quartiers résidentiels et des infrastructures civiles. D'après le représentant permanent de la Russie auprès de l'ONU, le calcul est évident : effrayer la population, semer le chaos et déstabiliser la situation à l'intérieur de la Russie. « C'est précisément la terreur qui devient pour Kiev le dernier recours pour tenter de changer la situation actuelle qui ne joue pas en sa faveur », a-t-il constaté. Selon lui, le nombre de victimes parmi la population russe, qui s'est élevé à 475 personnes rien que pour la période du 10 au 19 août, dont 406 blessés, parmi lesquels 16 enfants, et 69 morts, dont trois enfants, confirme les activités terroristes de Kiev. Au total, d'après Vassili Nebenzia, au moins 7 000 projectiles ont été tirés sur des cibles civiles situées sur le territoire russe au cours de cette période. « Après cela, les parrains de Kiev n'ont plus aucune raison de parler de "conséquences accidentelles" ou de "dommages collatéraux" », a-t-il déclaré. Le régime de Kiev continue de frapper des cibles civiles russes, en ayant lancé, dans la nuit du 23 au 24 août, une attaque massive contre Krasnodar, dans le sud de la Russie. L'une des frappes a touché un centre d'accueil privé pour enfants, causant la mort de trois adolescents âgés de 13, 15 et 16 ans, six autres enfants ont été hospitalisés pour des blessures par éclats d'obus, des brûlures et des commotions cérébrales. Deux jours auparavant, dans la matinée du 22 août, deux autres enfants ont été tués dans la région de Krasnodar, lors d'un raid ukrainien.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le monde de 2026 ressemble de moins en moins à celui qui est sorti des cendres de la Seconde Guerre mondiale. Les institutions créées en 1945, et d'abord l'Organisation des Nations Unies, semblent dépassées par l'accélération des crises. Les guerres se multiplient sur plusieurs continents, les sanctions économiques deviennent des armes de destruction massive, et le droit international est violé au vu et au su de tous sans que des réponses collectives crédibles ne soient apportées. Dans ce contexte d'instabilité chronique, la conviction grandit, surtout parmi les pays africains, qu'il est urgent de repenser en profondeur l'architecture du monde. Un nouvel ordre mondial, plus juste, plus représentatif et plus respectueux du droit, n'est plus une option idéologique. Il est devenu une nécessité de survie.

Les signaux d'alerte se sont multipliés ces derniers mois. L'attaque conjointe des États-Unis et d'Israël contre l'Iran, les menaces répétées de fermeture du détroit d'Ormuz, et le lancement par Washington de l'« Operation Economic Outcast » visant à isoler totalement Téhéran du système financier mondial ont plongé les marchés dans une incertitude extrême. Cette campagne de "pression maximale" a été immédiatement dénoncée par Pékin. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Lin Jian, a rappelé mardi que « la coopération de la Chine avec l'Iran est menée dans le cadre du droit international et ne doit pas être entravée ». Pour la Chine, ces sanctions unilatérales « n'ont aucun fondement en droit international ni aucune autorisation du

L'impératif d'un nouvel ordre mondial

Conseil de sécurité de l'ONU ». Lin Jian a mis en garde contre les conséquences systémiques de cette approche. Selon lui, les guerres économiques « ne feront qu'entraîner une escalade et des risques de débordement, ce qui perturbera l'ordre économique et financier mondial et portera atteinte aux intérêts légitimes d'autres pays ». La position chinoise est donc double. D'un côté, la défense d'un partenaire stratégique avec lequel les échanges commerciaux ont dépassé 41 milliards de dollars l'an dernier. De l'autre, la dénonciation d'une méthode qui menace la stabilité de l'ensemble du système. « Les guerres économiques et la pression maximale ne sont pas la solution. La tâche urgente est de favoriser la désescalade et de revenir au dialogue et aux négociations dès que possible », a insisté le diplomate chinois, affirmant que Pékin « prendra les mesures nécessaires pour protéger ses droits et ses intérêts ». Cette crise iranienne intervient alors que la crédibilité du droit international est déjà gravement écornée ailleurs. Les violations répétées par Israël à Gaza et au Liban, ainsi que l'attaque menée contre le Qatar en 2025, sont restées largement sans réponse du Conseil de sécurité. L'impuissance affichée par l'ONU à faire respecter ses propres résolutions nourrit un profond sentiment d'injustice, particulièrement en Afrique. Comment demander aux États du Sud de respecter des règles que les plus puissants foulent aux pieds ? Comment parler de développement quand une décision prise à Washington peut du jour au lendemain priver un pays d'accès aux banques, aux assurances et aux marchés ? C'est précisément cette question que posent avec de

plus en plus de force les pays africains. Le continent, qui compte 54 États et plus de 1,4 milliard d'habitants, est le premier à subir les contrecoups des crises mondiales : flambée des prix des denrées, dette, terrorisme, déplacements massifs de populations. Pourtant, il demeure le grand absent des lieux de décision. Le Conseil de sécurité compte toujours cinq membres permanents avec droit de veto, tous issus du monde de 1945. L'Afrique n'y a ni siège permanent, ni voix décisive. Cette anomalie historique est de moins en moins tolérée. Pour de nombreux dirigeants africains, il ne s'agit plus de réformer à la marge l'ONU, mais de procéder à une refonte complète du système pour qu'il reflète les équilibres du 21e siècle.

L'idée qui émerge est celle d'un ordre mondial multipolaire. Un monde où les États-Unis, la Chine, l'Union européenne, mais aussi l'Inde, le Brésil et l'Union africaine, discutent d'égal à égal. Un monde où la force ne remplace pas le droit. Un monde où les sanctions ne sont pas utilisées comme un outil de punition collective, mais où les différends se règlent par le dialogue. Le secrétaire américain au Trésor lui-même, Scott Bessent, a reconnu que Washington cherchait à « recadrer les attentes » avec Pékin et que « la meilleure manière d'engager le dialogue avec les pays passe par une diplomatie discrète ». Même au cœur de l'administration américaine, on admet donc que la confrontation permanente a atteint ses limites. Trois raisons rendent cet impératif incontournable. La première est celle de la légitimité. Une organisation internationale que tout le monde contourne perd toute autorité morale. La seconde est

économique. L'arme des sanctions, si elle est brandie sans cadre multilatéral, détruit la confiance dans le système financier et pousse les pays à chercher des alternatives, fragmentant ainsi l'économie mondiale. La troisième est celle de l'efficacité. Les défis actuels — le changement climatique, les pandémies, la dette, la régulation de l'intelligence artificielle — ne peuvent être relevés par un seul pays ou un seul bloc. Ils exigent une gouvernance collective, fondée sur des règles négociées et appliquées à tous.

Construire ce nouvel ordre ne signifie pas promouvoir le chaos. Au contraire, cela implique de renforcer le multilatéralisme, mais un multilatéralisme renoué. Cela passe par une réforme du Conseil de sécurité pour y intégrer l'Afrique et d'autres grandes puissances régionales. Cela suppose aussi de donner plus de poids au G20, à l'Union africaine et aux banques de développement régionales. Cela exige enfin le respect strict du principe de souveraineté et de non-ingérence. La Chine l'a rappelé cette semaine : la solution n'est pas dans l'escalade mais dans le retour aux négociations. L'Afrique le répète depuis des années : la solution est dans la justice et l'équité. Entre les deux, le message est le même. Le monde de 1945 ne peut plus régir celui de 2026. Plus les crises s'enchaînent, plus l'urgence d'un nouvel ordre mondial s'impose. Non pas pour remplacer une domination par une autre, mais pour bâtir enfin un système où la loi prime sur la force, et où chaque nation, petite ou grande, a la garantie d'être entendue.

B. KH.